



Faits saillants du mois

Nº 11/ 2025

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



eumofa.eu @EU_MARE #EUMOFA

Contenu



Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du secteur de la pêche et de l'aquaculture



Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes dans les pays déclarants



Consommation

Le thon et les espèces apparentées



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de



Importations extra-UE

Analyse des importations extra-UE de thon et d'espèces apparentées dans les États membres de l'UE



Étude de cas

1. L'aquaculture biologique en Europe et dans l'UE
2. Le poulpe au Royaume-Uni



1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

UE / Contrôle de la pêche : le 12 novembre 2025, la Commission a adopté des règles détaillées visant à harmoniser, simplifier et moderniser les modalités de contrôle et d'inspection des activités de pêche dans l'UE, en mettant en application le règlement révisé sur le contrôle de la pêche (en vigueur depuis janvier 2024). Ces mesures normalisent le format et les échanges de données (les bateaux de petite taille étant soumis à des exigences moins strictes) et préconisent l'enregistrement de l'ensemble des captures sous forme numérique. De même, elles fixent les spécifications techniques applicables aux systèmes de suivi des navires (avec une flexibilité accrue en cas de dysfonctionnement), rendent plus simples les protocoles d'inspection par le biais de rapports numériques et d'un modèle commun, établissent un registre national d'attribution de points d'infraction aux capitaines et, enfin, assouplissent les règles de marquage des engins de pêche, notamment pour les vaisseaux de plus de 15 m utilisant des engins dormants à proximité des côtes. Les règlements délégué¹ et d'exécution², publiés le 12 novembre 2025, sont applicable à partir du 10 janvier 2026, avec une mise en œuvre progressive jusqu'en 2028. Ils abrogent le règlement d'exécution (UE) n° 404/2011³.



© Eurofish International Organisation

UE / Gouvernance de la pêche : le 14 novembre 2025, la Commission européenne a publié des lignes directrices visant à aider les États membres de l'UE à soutenir les petits pêcheurs côtiers et à améliorer la transparence dans l'attribution des possibilités de pêche. Ce document prône l'utilisation de critères environnementaux, sociaux et économiques, invite à une plus grande ouverture dans les systèmes d'attribution nationaux et incite les navires à déployer des engins de pêche sélectifs et plus durables. Vu l'importance des petits pêcheurs côtiers - qui représentent environ 75% des navires de l'UE et près de la moitié de l'emploi total dans le secteur de la pêche -, ces mesures visent à répondre aux pressions exercées par la hausse des coûts énergétiques, l'impact du changement climatique, la concurrence pour l'utilisation de l'espace marin, les fluctuations des stocks et la concurrence déloyale de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Établies dans le cadre du pacte européen pour les océans, ces lignes directrices clarifient le système en deux étapes : des TAC établis au niveau communautaire, suivis d'attributions nationales selon des critères transparents et objectifs⁴.

UE / Régions ultrapériphériques : le 17 novembre 2025, la Commission européenne a annoncé que Raffaele Fitto, vice-président exécutif à la cohésion et aux réformes, accueillera à Bruxelles le Forum de haut niveau des régions ultrapériphériques. Les débats porteront sur la résilience, la compétitivité et la valeur à ajouter aux atouts uniques de ces dernières. Les résultats qui en découleront permettront de façonner une nouvelle stratégie pour les régions ultrapériphériques et d'établir une série de mesures de simplification de la réglementation. Ces dernières seront présentées au cours du premier semestre de 2026. Un appel à contribution a été lancé afin d'étoffer les thèmes qui seront abordés. Le forum sera inauguré par Raffaele Fitto (vice-président exécutif de la CE) et les commissaires Christopher Hansen (agriculture et alimentation), Costas Kadis (pêche et océans) et Apostolos Tzitzikostas (transport durable et tourisme). Parmi les participants, figureront Younous Ormaje (vice-président du Parlement européen), des représentants des gouvernements français, portugais et espagnol, Ary Chalus (Guadeloupe), les neuf présidents des régions ultrapériphériques, des délégués des autorités nationales, des députés européens et le Comité des régions⁵.

UE / Indo-Pacifique (mer de Chine méridionale) : le 20 novembre 2025, lors du quatrième Forum ministériel UE-Indo-Pacifique qui s'est tenu à Bruxelles, les Philippines ont appelé à renforcer la coopération maritime avec l'UE dans un contexte de tensions avec la Chine au sujet de la mer de Chine méridionale. La ministre philippine des Affaires étrangères, Theresa Lazaro, s'est félicitée des déclarations de l'Union européenne, a salué les passages de frégates ainsi que le rôle d'observateur éventuel des États membres de l'UE au cours des exercices maritimes. Elle a également insisté sur l'importance du forum, axé sur la résilience, la prospérité et la sécurité, en tant que facteur de promotion du multilatéralisme. Ce pays, qui présidera l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en 2026, a rappelé les derniers incidents survenus en mer, tout en encourageant l'UE à s'impliquer davantage dans la région indo-pacifique⁶.

UE / Petits pêcheurs : le 24 novembre 2025, le Commissaire Costas Kadis a lancé à Bruxelles un dialogue de mise en œuvre de la pêche artisanale et côtière. Il a réuni à cette occasion des pêcheurs, des groupes d'action locale (GALP), des partenaires sociaux et des représentants de conseils consultatifs, d'ONG, d'États membres et de l'industrie, afin de débattre de la mise en pratique des politiques de l'UE dans le domaine de la pêche. Ils ont abordé les principaux défis liés à la pêche artisanale et côtière, à savoir la concurrence pour l'espace maritime, l'accès aux possibilités de pêche, le changement climatique, la flambée des coûts, les espèces envahissantes et la volatilité du marché. De même, ils ont étudié la question des nouvelles technologies et de la diversification des

¹ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202501766

² https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202502196

³ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/fisheries-control-commission-simplifies-and-harmonises-rules-eu-2025-11-12_en

⁴ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-publishes-guidelines-help-eu-countries-support-small-scale-fishers-and-enhance-2025-11-14_en

⁵ https://ec.europa.eu/regional_policy/whats-new/newsroom/17-11-2025-commission-meets-with-eu-s-outermost-regions-to-discuss-future-strategy_en

⁶ <https://www.euronews.com/2025/11/20/philippines-wants-to-strengthen-cooperation-with-the-eu-in-south-china-sea>

revenus. Lancé dans le cadre de l'engagement pris par la Commission d'obtenir le retour d'information des parties prenantes en vue de la mise en œuvre et de la simplification des politiques de l'UE, ce dialogue est le deuxième du genre pour le commissaire Kadis en 2025, après celui sur la planification de l'espace maritime, qui s'est tenu en juillet de la même année⁷.

⁷ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commissioner-kadis-hosts-implementation-dialogue-small-scale-and-coastal-fisheries-2025-11-24_en



2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1. Carburant maritime

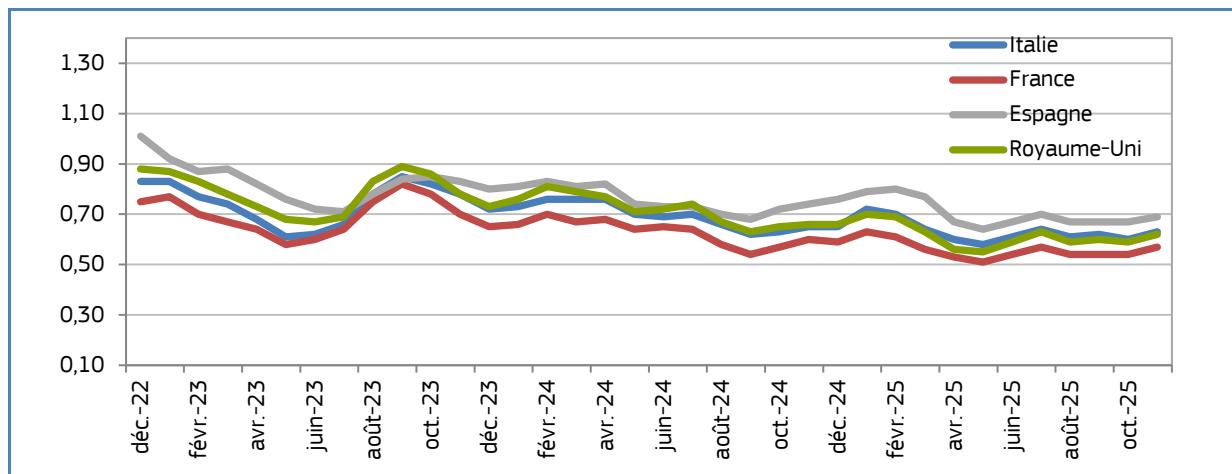
En **novembre 2025**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,57 et 0,69 EUR/litre dans les ports de **France**, **d'Italie**, **d'Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont augmenté d'environ 4,6%, en moyenne, par rapport au mois précédent et ont baissé de 5,3%, en moyenne, par rapport au même mois de 2024.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

Pays	novembre 2025	Évolution par rapport à	Évolution par rapport à
		oct 2025	nov 2024
France (ports de Lorient et Boulogne)	0,57	6%	-5%
Italie (ports d'Ancone et de Livourne)	0,63	5%	-3%
Espagne (ports de La Corogne et de Vigo)	0,69	3%	-7%
Royaume-Uni (ports de Grimsby et d'Aberdeen)	0,62	5%	-6%

Sources : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.



2.2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est élevé à 2,5% en octobre 2025, contre 2,6% en septembre 2025. L'année précédente, ce taux était de 2,3%.

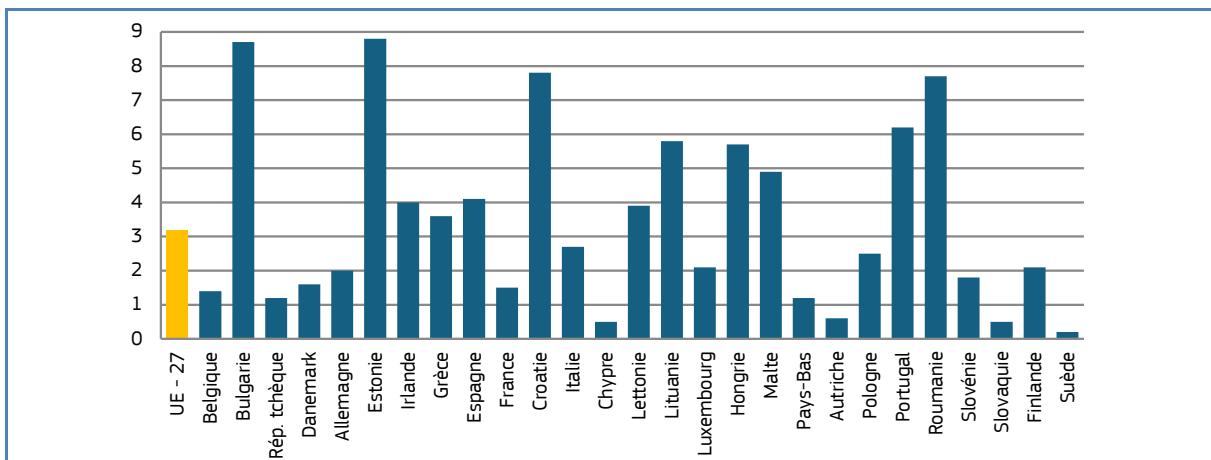
Tableau 2. **TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN OCTOBRE 2025 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2024**

Taux d'inflation les plus bas	Taux d'inflation les plus élevés
Chypre +0,2%	Roumanie +8,4%
France +0,8%	Estonie +4,5%
Italie +1,3%	Lettonie +4,3%

Source : Eurostat

2.3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Figure 2. **TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET LES PRODUITS DE LA MER EN SEPTEMBRE 2025 (valeur exprimée en pourcentage)**



Source : Eurostat

Tableau 3. INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)

	Oct. 2023	Oct. 2024	Sept. 2025	Oct. 2025	Évolution par rapport à sept. 2025	Évolution par rapport à octobre 2024
Nourriture et boissons non alcooliques	140,73	144,41	148,41	148,72	0,2%	3,0%
Poissons et produits de la mer	138,92	141,45	145,95	145,95	0,0%	3,2%
Poisson frais ou réfrigéré	130,43	134,11	140,15	140,14	0,0%	4,5%
Poisson congelé	138,32	138,58	143,96	144,28	0,2%	4,1%
Produits de la mer frais ou réfrigérés	125,84	129,73	135,81	133,74	-1,5%	3,1%
Produits de la mer congelés	119,53	118,40	120,46	119,90	-0,5%	1,3%
Poissons et produits de la mer séchés, fumés ou salés	140,13	142,02	148,02	148,67	0,4%	4,7%
Autres poissons et produits de la mer et préparations de poissons et produits de la mer en conserve ou transformés	135,71	138,16	138,96	139,28	0,2%	0,8%

Source : Eurostat

2.4. Taux de change

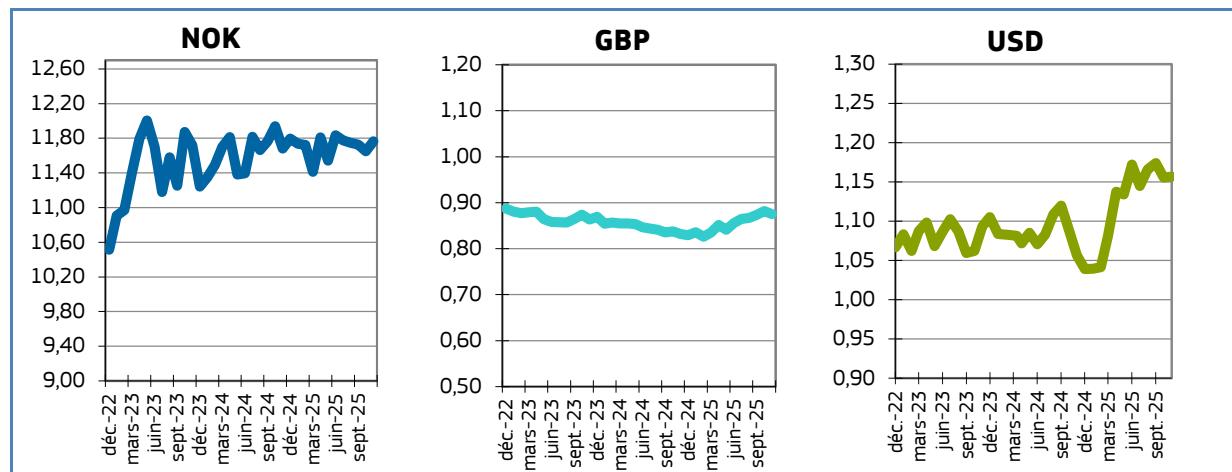
Tableau 4. TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Nov 2023	Nov 2024	Oct. 2025	Nov 2025
NOK	11,7200	11,6805	11,6485	11,7645
GBP	0,8637	0,8321	0,8816	0,8752
USD	1,0931	1,0562	1,1554	1,1566

Source : Banque centrale européenne.

En novembre 2025, par rapport au mois précédent, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+1,0%) et s'est déprécié par rapport au dollar américain (-0,1%) et à la livre sterling (-0,7%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,1614 par rapport au dollar américain, de 11,7491 par rapport à la couronne norvégienne et de 0,8696 par rapport à la livre sterling. Par rapport à novembre 2024, l'euro s'est apprécié de 9,5% par rapport au dollar américain, de 5,2% par rapport à la livre sterling et de 0,7% par rapport à la couronne norvégienne.

Graphique 3. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE⁸

3.1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

Augmentation de la valeur et du volume (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024) : la Finlande, la France, l'Irlande et le Portugal ont connu une augmentation de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Finlande que le volume a le plus augmenté, principalement sous l'impulsion du hareng. En Irlande, le maquereau, le chinchard d'Europe et la langoustine ont poussé la valeur vers le haut.

Diminution de la valeur et du volume (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024) : la Croatie, Chypre, l'Estonie, l'Allemagne, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède ont enregistré une baisse de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Allemagne que le volume a le plus chuté en termes absolus, en raison d'une réduction des premières ventes de maquereau, de merlan bleu et de cabillaud. En Lituanie, l'éperlan et le turbot ont entraîné la valeur vers le bas.

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros) ***

Pays	Janvier-septembre 2023		Janvier-septembre 2024		Janvier-septembre 2025		Évolution par rapport à janvier-septembre 2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	10.632	65,90	8.446	51,33	8.477	54,91	0%	7%
Bulgarie	2.338	1,16	2.724	1,74	2.684	1,94	-1%	12%
Croatie	39.091	45,94	28.183	38,81	24.647	38,04	-13%	-2%
Chypre	578	2,67	501	2,40	495	2,12	-1%	-12%
Danemark	610.782	405,41	593.380	391,02	593.155	413,16	0%	6%
Estonie	49.682	18,56	44.873	22,28	34.305	16,67	-24%	-25%
Finlande	43.480	12,58	35.190	13,29	44.443	13,66	26%	3%
France	192.823	526,40	181.912	503,05	185.779	542,71	2%	8%
Allemagne	23.324	44,43	22.745	44,83	7.395	39,48	-67%	-12%
Irlande	150.608	196,29	152.716	190,62	163.082	223,58	7%	17%
Italie	54.870	247,01	43.051	196,13	37.733	189,53	-12%	-3%
Lettonie	30.474	8,44	27.526	9,72	25.758	9,97	-6%	3%
Lituanie	290	0,61	301	0,42	200	0,27	-34%	-36%
Pays-Bas	46.618	102,53	18.104	114,57	16.545	104,22	-9%	-9%
Pologne	52.870	20,80	43.959	23,50	41.170	21,00	-6%	-11%
Portugal	94.251	231,88	82.796	213,82	88.705	240,50	7%	12%
Espagne	334.648	1.097,55	317.467	1.082,39	295.830	1.109,72	-7%	3%
Suède	114.090	78,61	93.819	72,92	76.590	65,66	-18%	-10%
Norvège	2.278.417	2.364,73	2.227.746	2.387,25	2.015.120	2.683,59	-10%	12%
Royaume-Uni	250.772	492,62	259.365	478,82	258.658	512,82	0%	7%

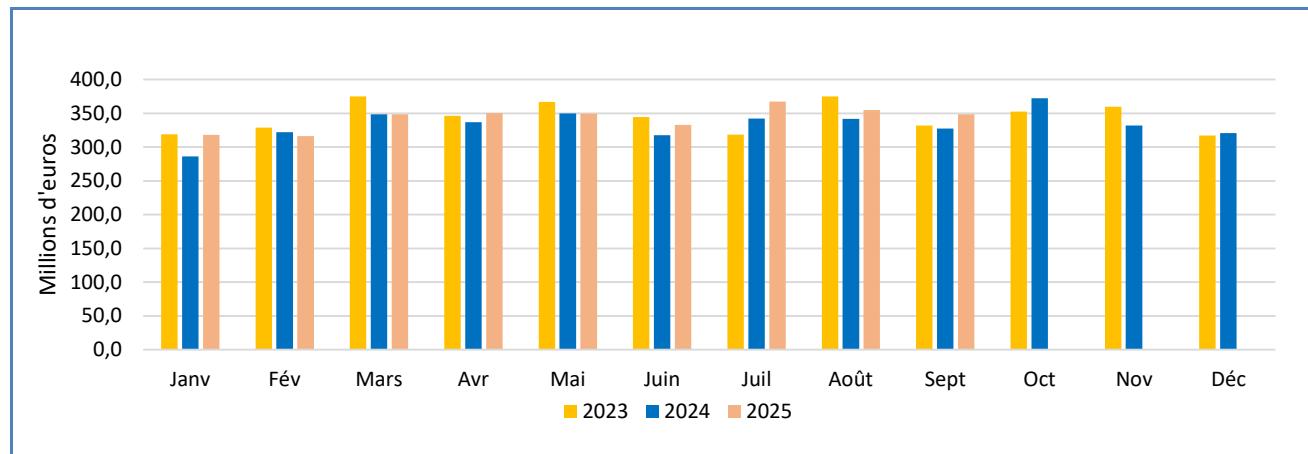
Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (valeur nominale hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).

⁸ Entre janvier et septembre 2025, 18 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les informations recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA.

Pendant la période comprise entre janvier et septembre 2025, la valeur globale des premières ventes s'est élevée à 3,09 milliards d'euros, soit une hausse de 4% par rapport à 2024 et une baisse de 1% par rapport à 2023. Le volume total a atteint 1,6 million de tonnes, soit 3% de moins qu'en 2024 et 11% de moins qu'en 2023.

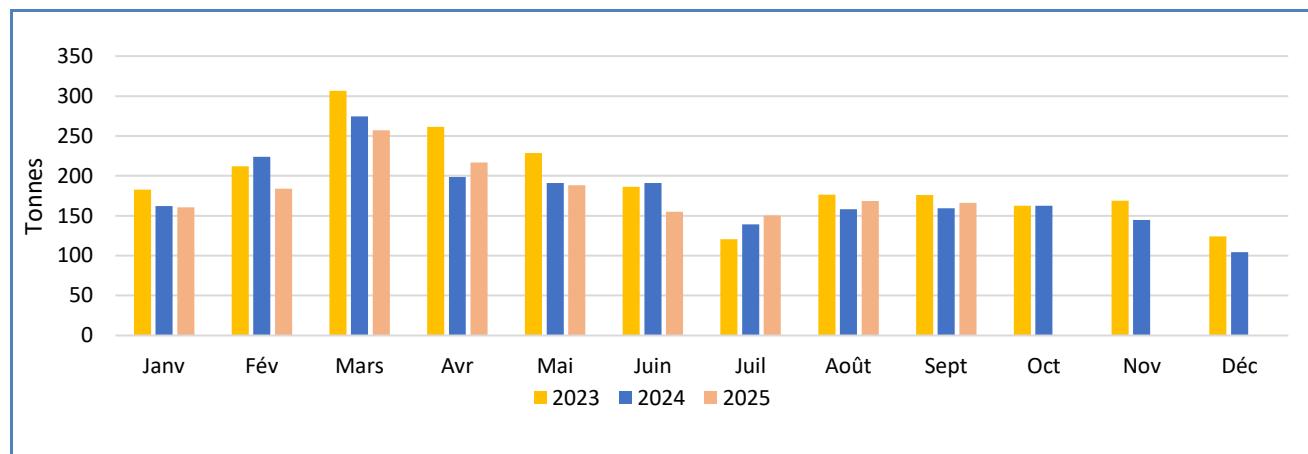
Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS⁹**
(valeur en millions d'euros)



Au cours des neuf premiers mois de 2025, la valeur mensuelle des premières ventes a augmenté de façon générale par rapport à 2024, sauf en février, mars et mai. Par rapport à 2023, cette valeur a globalement diminué (sauf en avril, juillet et septembre). De janvier à septembre 2025, le volume a chuté par rapport à la même période en 2024 et 2023, sauf en avril, juillet, août et septembre 2024, ainsi qu'en juillet 2023, où il a été supérieur au niveau de 2025.

La hausse de la valeur par rapport à 2024 est due aux poissons de fond (+4%). La valeur a toutefois baissé de 1% en 2025 par rapport à 2023, principalement en raison de la forte chute enregistrée par les poissons plats (-22%). Le recul du volume par rapport à 2024 et 2023 est surtout due aux petits pélagiques (-18% et -35%, respectivement) et aux poissons de fond (-12% et -16%).

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en 1.000 tonnes)



⁹ Entre janvier et septembre 2025, 18 États membres de l'UE ont déclaré des données relatives à la valeur et au volume de leurs premières ventes.

3.2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits (GP)^{10,11}

Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

Entre janvier et septembre 2025, la valeur des premières ventes de « bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques » a atteint 171,1 millions d'euros, soit 5% de plus que pendant la même période en 2024. Leur volume a totalisé 63.936 tonnes, soit une augmentation de 4% par rapport à 2024. Les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés ainsi que le buccin et le murex-droite épine¹² sont les principales espèces commerciales ayant tiré vers le haut la valeur de ce groupe de produits (+16%, +9% et +2%, respectivement). En outre, la hausse du volume est due aux coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (+25%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES, JANV. 2023-SEPT. 2025

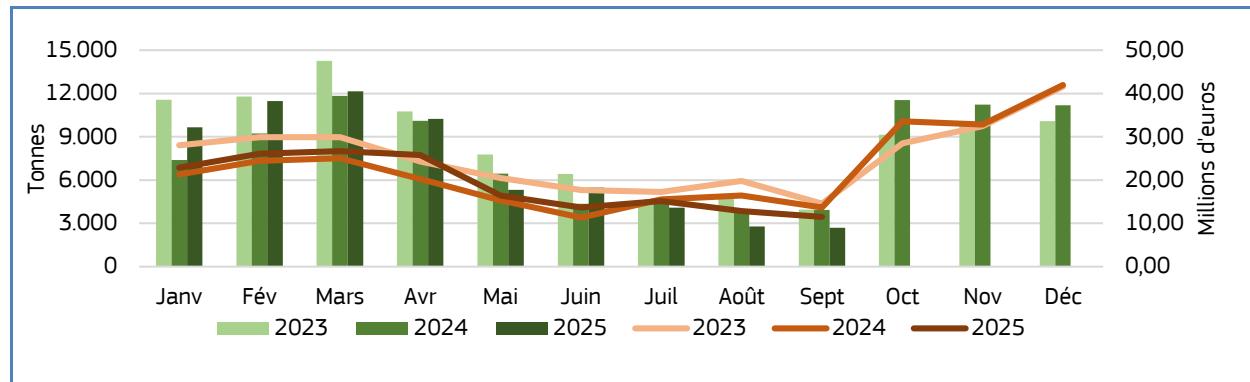


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (PEC) « BIVALVES » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,20 EUR/kg	2,03 EUR/kg	-7%
France	Autres mollusques et invertébrés aquatiques*	2,81 EUR/kg	3,54 EUR/kg	+26%
Portugal	Autres mollusques et invertébrés aquatiques**	8,97 EUR/kg	14,54 EUR/kg	+62%

* Parmi les principales espèces commerciales du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » en France, le buccin représente 92% du volume total et 86% de la valeur totale des premières ventes.

** Parmi les principales espèces commerciales du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » au Portugal, la patelle rude représente 73% du volume total et 89% de la valeur totale des premières ventes.

Céphalopodes

En 2025, la valeur des premières ventes de « céphalopodes » a totalisé 232,1 millions d'euros (8% de plus qu'en 2024). Leur volume a totalisé 32.557 tonnes, soit une chute de 6% par rapport à 2024. Le poulpe (+35%) est la principale espèce commerciale ayant contribué le plus à la croissance de la valeur de ces premières ventes. La chute du volume, en revanche, est surtout due au calmar (-19%) et à la seiche (-13%).

¹⁰ Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus à la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps. https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2++DM+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ESR.PDF/1615c124-b21b-4bff-880da105f88563d?t=1618503978414

¹¹ Les données analysées dans cette section (graphiques et tableaux) ont été téléchargées depuis la base de données de l'EUMOFA. Elles sont issues de sources nationales ou ont été collectées sur leur site web. <https://eumofa.eu/sources-of-data>

¹² Appartenant au groupe de produits « autres mollusques et invertébrés aquatiques », le buccin et le murex-droite épine ont représenté respectivement 70% et 11% de la valeur totale des premières ventes en 2025.

Graphique 7. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES, JANV. 2023-SEPT. 2025

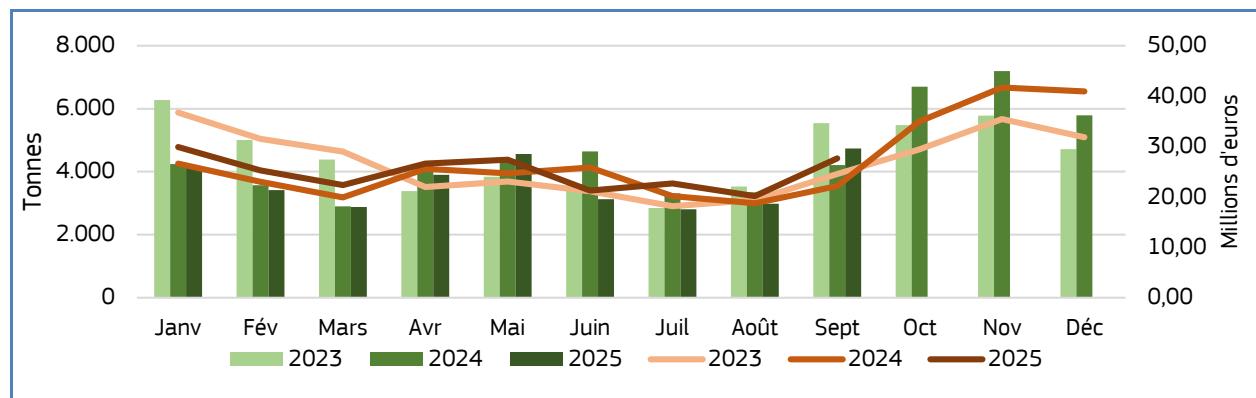


Tableau 7. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CÉPHALOPODES » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
France	Poulpe	6,95 EUR/kg	7,45 EUR/kg	+7%
Espagne	Poulpe	7,09 EUR/kg	7,96 EUR/kg	+12%
Portugal	Poulpe	7,88 EUR/kg	8,90 EUR/kg	+13%

Crustacés

En 2025, la valeur des premières ventes de « crustacés » a totalisé 494,4 millions d'euros, soit 3% de plus qu'en 2024. Leur volume a atteint 51.559 tonnes, soit une diminution de 2% par rapport à l'année précédente. Les deux principales espèces commerciales responsables de la hausse de la valeur sont les crevettes diverses (+11%) et les crevettes roses du large (+9%). Le volume, en revanche, a diminué en raison des crevettes *Crangon* spp. (-9%), des crevettes d'eau froide (-43%) et de la langoustine (-5%).

Graphique 8. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS, JANV. 2023-SEPT. 2025

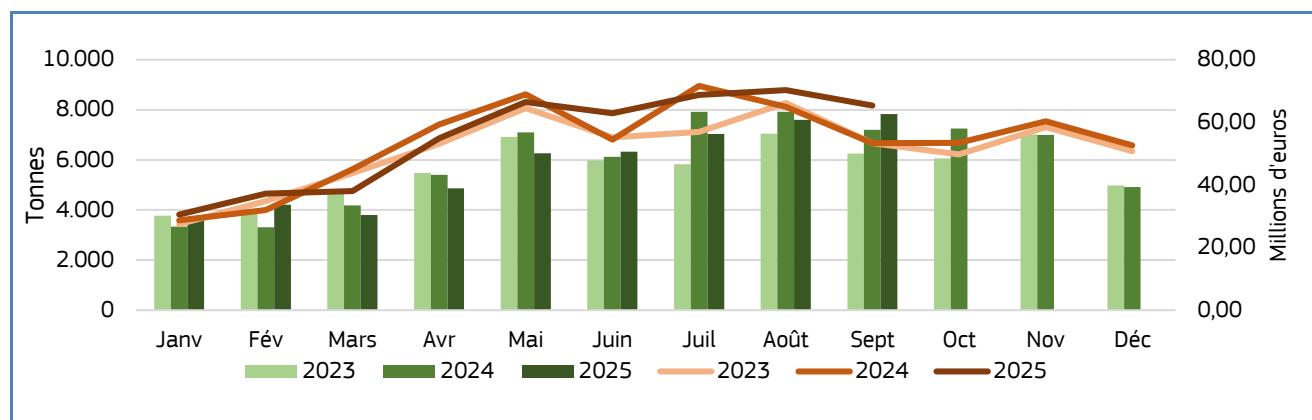


Tableau 8. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CRUSTACÉS » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Allemagne	Crevette <i>Crangon</i> spp.	7,94 EUR/kg	8,03 EUR/kg	+1%
Espagne	Crevettes diverses	21,53 EUR/kg	27,61 EUR/kg	+28%
Irlande	Langoustine	10,02 EUR/kg	11,51 EUR/kg	+15%

Poissons plats

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons plats » s'est élevée à 251,0 millions d'euros, soit 2% de moins qu'en 2024. Leur volume a atteint 35.689 tonnes, soit une baisse de 10% par rapport à l'année précédente. Ce sont la plie commune (-24% en valeur et -12% en volume) et le flet d'Europe (-39% et -30%) qui ont le plus contribué au recul de la valeur et du volume.

Graphique 9. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS, JANV. 2023-SEPT. 2025

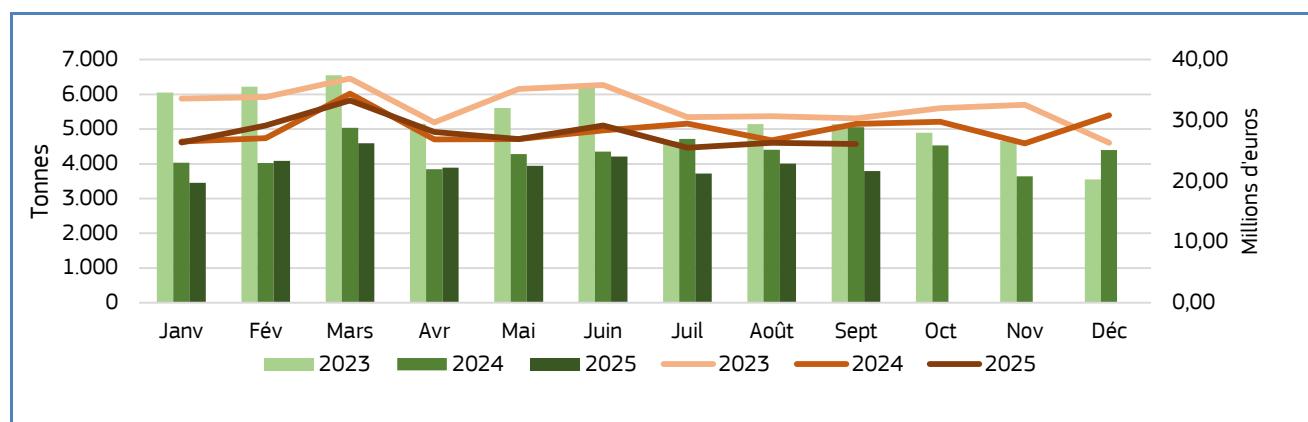


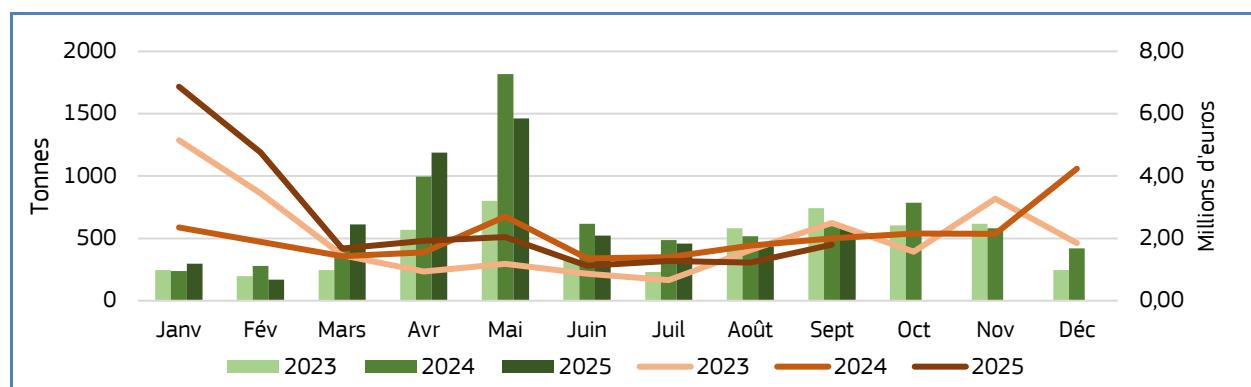
Tableau 9. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS PLATS » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Danemark	Plie commune	2,72 EUR/kg	2,45 EUR/kg	-10%
Pays-Bas	Plie commune	2,57 EUR/kg	2,02 EUR/kg	-22%
France	Turbot	22,78 EUR/kg	25,74 EUR/kg	+13%

Poissons d'eau douce

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons d'eau douce » a atteint 22,7 millions d'euros, soit une hausse de 38% par rapport à l'année précédente. Leur volume a atteint 5.722 tonnes, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. L'anguille est la principale espèce responsable de l'augmentation de la valeur (+85%), tandis que la catégorie « autres poissons d'eau douce »¹³ contribuait le plus au fléchissement du volume (-5%).

Graphique 10. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE, JANV. 2023-SEPT. 2025



¹³ La catégorie « autres poissons d'eau douce » englobe 31 espèces. Parmi ces dernières, la brème d'eau douce, le gobie à taches noires et la perche européenne représentent 70% du volume des premières ventes.

Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
France	Anguille*	30,75 EUR/kg	83,69 EUR/kg	+172%
Estonie	Sandre	4,17 EUR/kg	4,19 EUR/kg	0%
Danemark	Anguille	9,62 EUR/kg	9,33 EUR/kg	-3%

* Le prix moyen de l'anguille englobe différents produits : la civelle (jusqu'à 419 EUR/kg), l'anguille jaune (jusqu'à 21 EUR/kg) et l'anguille argentée (jusqu'à 17 EUR/kg).

Poissons de fond

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons de fond » s'est élevée à 533,6 millions d'euros, soit 4% de plus qu'en 2024. Leur volume a atteint 500.937 tonnes, soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente. La catégorie « autres poissons de fond¹⁴ » (+14%) est principalement responsable de la croissance de la valeur, tandis que le merlan bleu (-8%) est l'espèce ayant le plus contribué à la baisse du volume.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND, JANV. 2023-SEPT. 2025**

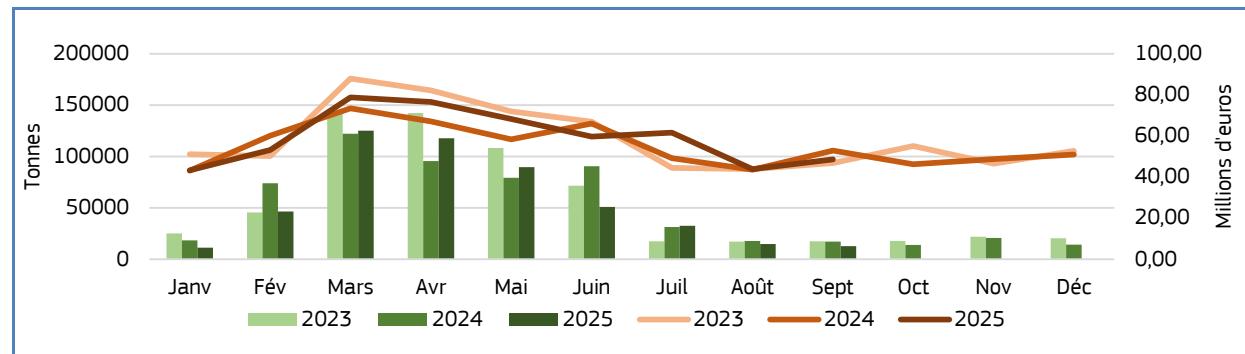


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS DE FOND » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Danemark	Autres poissons de fond ¹⁵	0,29 EUR/kg	0,40 EUR/kg	+36%
Danemark	Merlan bleu	0,30 EUR/kg	0,34 EUR/kg	+15%
Danemark	Églefin	1,34 EUR/kg	1,91 EUR/kg	+42%

Autres poissons de mer¹⁶

En 2025, la valeur des premières ventes de la catégorie « autres poissons de mer » s'est élevée à 438,7 millions d'euros, soit 1% de plus qu'en 2024. Leur volume a atteint 110.990 tonnes, restant à un niveau stable par rapport à l'année précédente. Les « autres poissons de mer » (+6%) et la baudroie (+3%) ont été les principales espèces commerciales responsables de la hausse de la valeur. De même, les « autres poissons de mer »¹⁷ (+21%) ont contribué majoritairement à l'augmentation du volume.

¹⁴ En 2025, 43 espèces étaient comprises dans le groupe « autres poissons de fond », dont les lançons nca et le congre commun, qui ont représenté ensemble 74% de la valeur totale des premières ventes.

¹⁵ Au Danemark, sept espèces sont comprises dans les PEC « autres poissons de fond », dont les lançons nca, qui représentent 96% de la valeur totale et 100% du volume total des premières ventes.

¹⁶ Dix-sept principales espèces commerciales sont comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente plus de 25% de la valeur totale et près de 20% du volume total.

¹⁷ Parmi les PEC « autres poissons de mer », la rascasse rouge, la sériole couronnée et le maigre représentent 31% de la valeur totale des premières ventes, tandis que le sanglier et les sangliers nca comptent ensemble pour 66% du volume total.

Graphique 12. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DU GROUPE « AUTRES POISSONS DE MER », JANV. 2023-SEPT. 2025

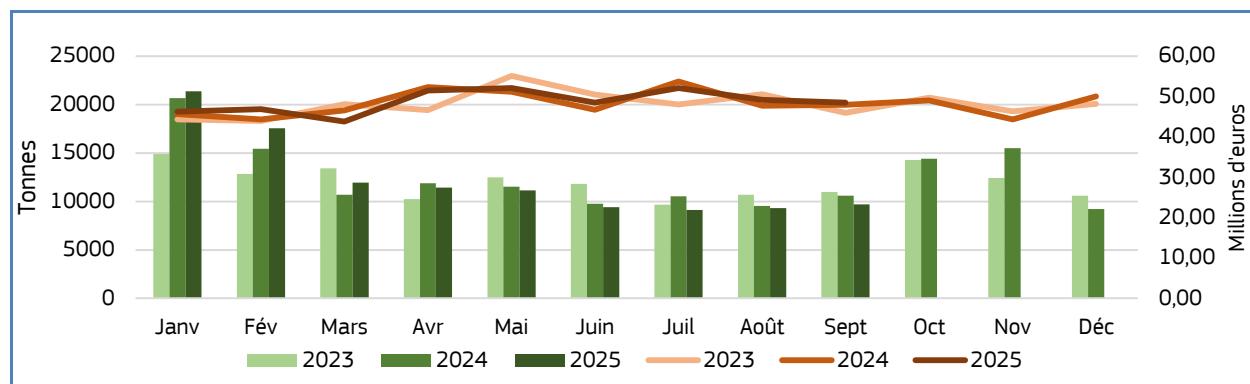


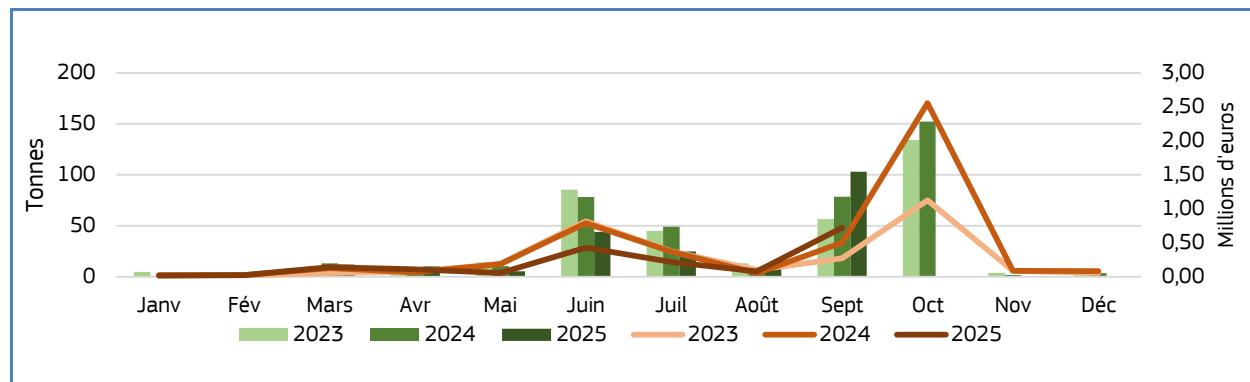
Tableau 12. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Espagne	Rouget	7,40 EUR/kg	8,93 EUR/kg	+21%
France	Autres poissons de mer ¹⁸	5,58 EUR/kg	5,50 EUR/kg	-2%
Espagne	Baudroie	5,88 EUR/kg	6,48 EUR/kg	+10%

Salmonidés

En 2025, la valeur des premières ventes de « salmonidés » s'est élevée à 1,8 million d'euros, soit 16% de moins qu'en 2024. De même, le volume a baissé de 13%, atteignant 211.129 kg. C'est principalement le saumon qui a entraîné vers le bas la valeur (-42%) et le volume (-39%) de ces premières ventes.

Graphique 13. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE SALMONIDÉS, JANV. 2023- SEPT. 2025



¹⁸ 186 espèces étaient comprises dans les PEC « autres poissons de mer » en France pendant la période analysée. Le maigre et le mullet lippu représentent 67% de la valeur totale et 50% du volume total.

Tableau 13.

PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « SALMONIDÉS » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Suède	Saumon	8,18 EUR/kg	8,87 EUR/kg	+8%
Finlande	Saumon	9,80 EUR/kg	10,58 EUR/kg	+8%

Petits pélagiques

En 2025, la valeur des premières ventes de « petits pélagiques » s'est élevée à 668,7 millions d'euros, soit une hausse de 9% par rapport à 2024. Leur volume a atteint 723.810 tonnes, soit une hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Le maquereau (+17%) et la sardine (+24%) sont les espèces commerciales responsables de la hausse de la valeur, tandis que le chinchard d'Europe (+70%) a le plus contribué à la chute du volume.

Graphique 14.

VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES, JANV. 2023 - SEPT. 2025

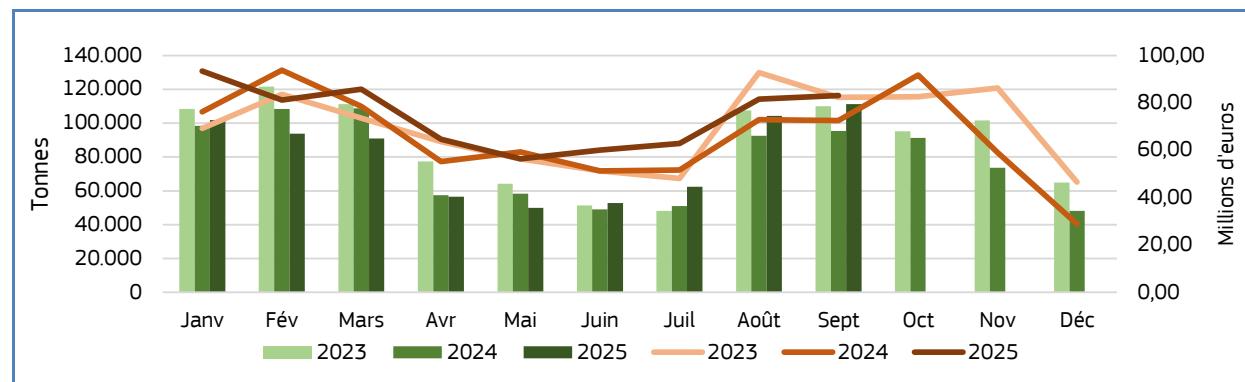


Tableau 14.

PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (JANV.-SEPT. 2024 ET JANV.-SEPT. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Irlande	Maquereau	1,61 EUR/kg	2,14 EUR/kg	+33%
Danemark	Sprat	0,44 EUR/kg	0,46 EUR/kg	+6%
Irlande	Chinchard d'Europe	1,17 EUR/kg	1,18 EUR/kg	+1%

Thon et espèces apparentées

En 2025, la valeur des premières ventes de thon et d'espèces apparentées a atteint 278,9 millions d'euros, soit 2% de moins par rapport à l'année précédente. Leur volume a totalisé 75.568 tonnes, soit une chute de 1% par rapport à 2024. L'albacore (-32% en valeur et -29% en volume) et l'espadon (-10% et -7%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à la chute de la valeur et du volume des premières ventes.

Graphique 15. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, JANV. 2023-SEPT. 2025

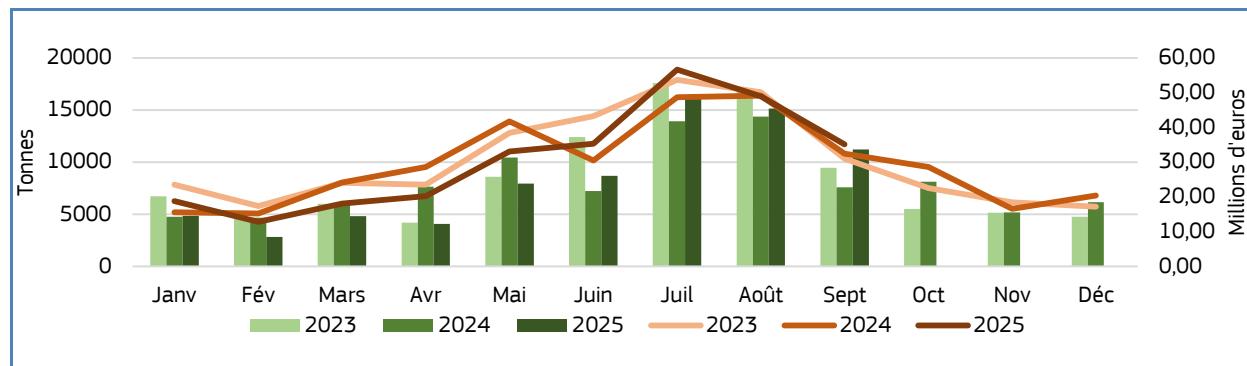


Tableau 15. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (JANV.- SEPT. 2024 ET JANV.- SEPT. 2025)

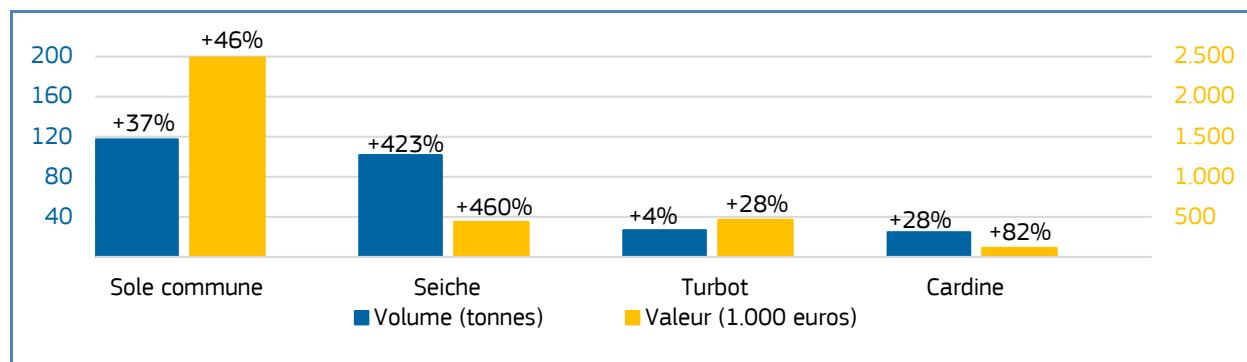
Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-sept. 2025	Tendance (janv.-sept. 2025 vs janv.-sept. 2024, en %)
Espagne	Albacore	2,72 EUR/kg	2,53 EUR/kg	-7%
Espagne	Espadon	5,03 EUR/kg	4,81 EUR/kg	-4%
Espagne	Listao	1,61 EUR/kg	1,55 EUR/kg	-4%

3.3. Premières ventes dans les pays déclarants¹⁹

Tableau 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE

Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	54,9 millions d'euros, +7%	8.477 tonnes, 0%	Valeur : poulpe, sole commune, seiche. Volume : sole commune, seiche, raie.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	5,9 millions d'euros, +26%	859 tonnes, +9%	Sole commune, seiche, turbot, cardine.

Graphique 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

¹⁹ Données de premières ventes mises à jour le 20-11-2025. Cette section porte sur l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date de leur extraction de la base de données de l'EUMOFA et de leur analyse.

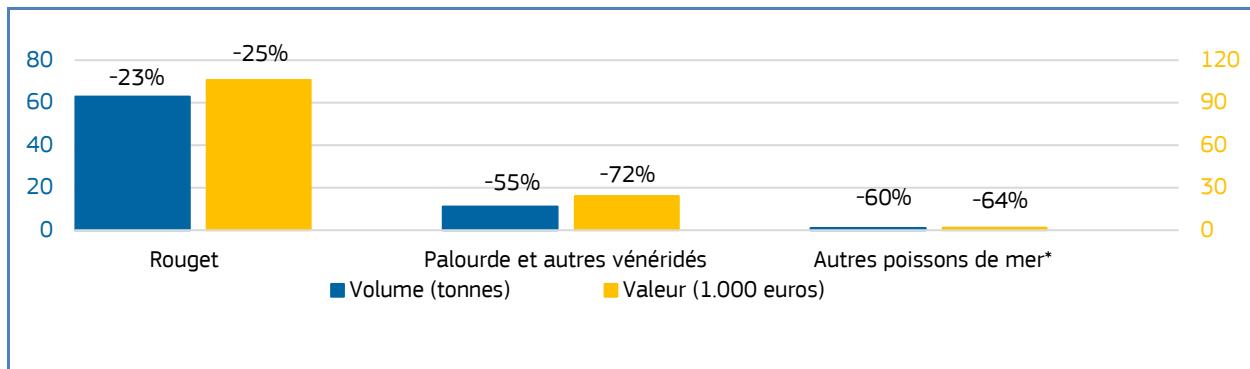
Tableau 17.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE

Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	1,9 million d'euros, +12%	2.684 tonnes, -1%	Valeur : sprat, palourde et autres vénéridés. Volume : autres mollusques et invertébrés aquatiques*, rouget.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	0,2 million d'euros, -13%	212 tonnes, +50%	Valeur : rouget, palourde et autres vénéridés, autres poissons de mer*. Volume : sprat.

Graphique 17.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces²⁰.

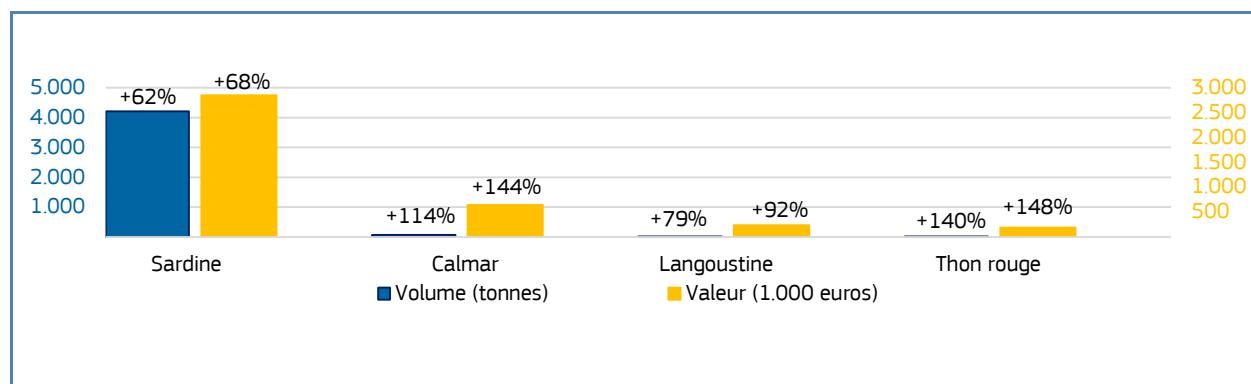
Tableau 18.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE

Croatie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	38 millions d'euros, -2%	24.647 tonnes, -13%	Anchois, merlu, rouget, thon rouge.	En Croatie, les premières ventes de calmar ont plus que doublé en septembre 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. Cette hausse a été recensée dans différents ports et ne concerne donc pas qu'un seul point de débarquement. Cette forte augmentation concerne des espèces sémelpares à brève durée de vie et à croissance rapide, telles que le <i>Loligo vulgaris</i> et l' <i>Illex coindetii</i> , dont les populations se recomposent chaque année à partir d'une seule cohorte. Celles-ci présentent des alternances naturelles de hausses et de baisses, tributaires du succès des recrutements. Les données reflètent donc vraisemblablement une arrivée importante de nouvelles recrues le long des côtes croates (plutôt qu'un changement d'activité de la flotte ou une anomalie au niveau local).
Septembre 2025 vs Septembre 2024	6,1 millions d'euros, +51%	5,4 tonnes, +37%	Sardine, calmar, langoustine, thon rouge.	

²⁰ Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Graphique 18. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE, SEPTEMBRE 2025

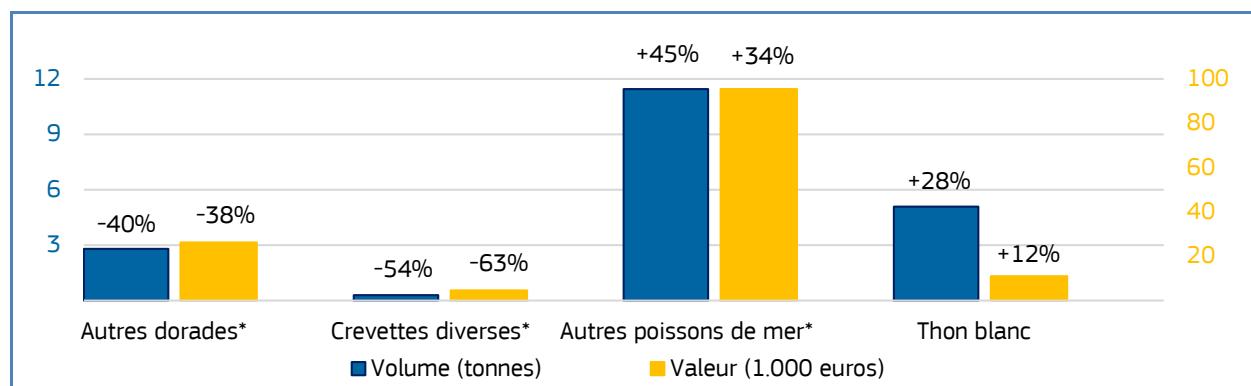


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 19. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE

Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	2,1 millions d'euros, -12%	495 tonnes, -1%	Autres dorades*, rouget, thon blanc.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	0,2 million d'euros, -8%	26 tonnes, +2%	Valeur : autres dorades*, crevettes diverses*. Volume : autres poissons de mer*, thon blanc.

Graphique 19. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, SEPTEMBRE 2025



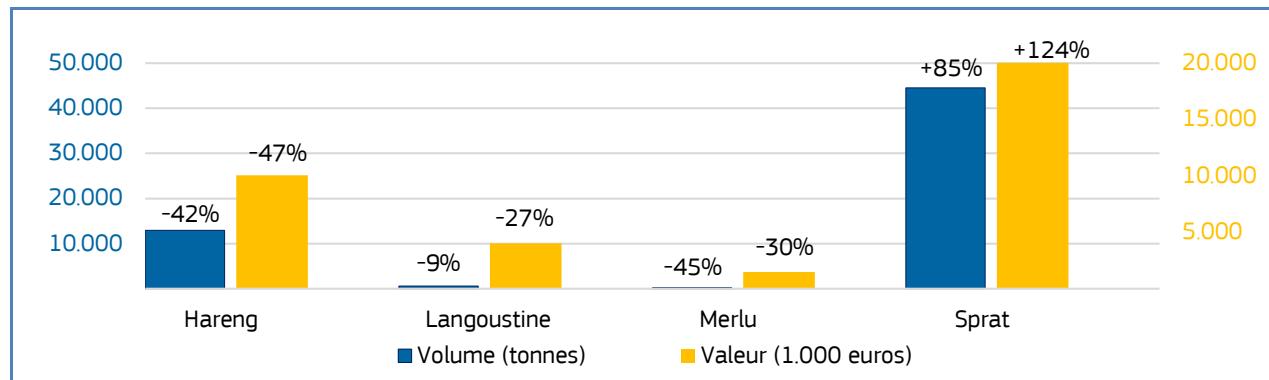
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK

Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	413,2 millions d'euros, +6%	593.155 tonnes, 0%	Valeur : sprat, autres poissons de fond*, merlan bleu. Volume : merlan bleu, sprat, hareng.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	50,8 millions d'euros, -3%	64.742 tonnes, +19%	Valeur : hareng, hareng, langoustine, merlu. Volume : sprat.

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 20. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, SEPTEMBRE 2025



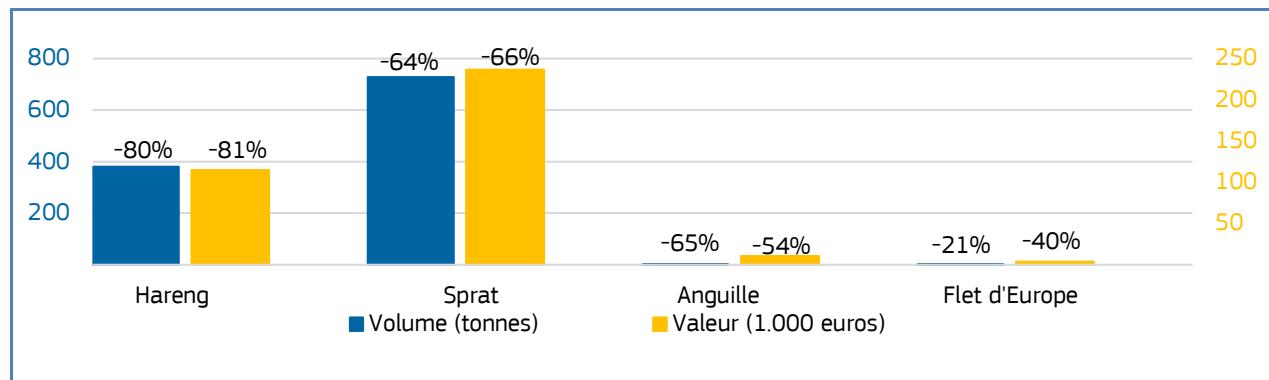
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 21. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE

Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	16,7 millions d'euros, -25%	34.305 tonnes, -24%	Hareng, sprat, éperlan, flet d'Europe.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	1,1 million d'euros, -38%	1.390 tonnes, -66%	Hareng, sprat, anguille, flet d'Europe.

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Graphique 21. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 22. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE

Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	13,7 millions d'euros, +3%	44.443 tonnes, +26%	Hareng.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	0,05 million d'euros, -73%	98 tonnes, -82%	Hareng, cabillaud, sprat.

Graphique 22. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, SEPTEMBRE 2025

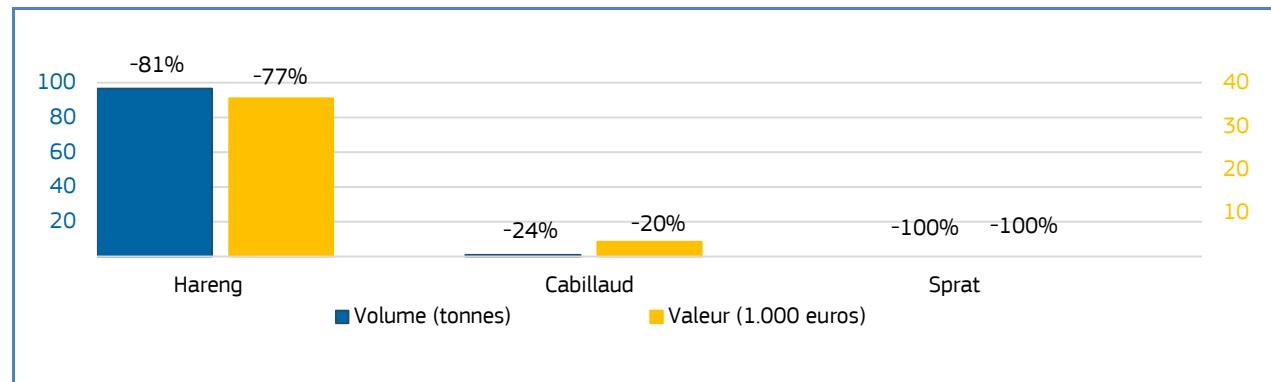


Tableau 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE

France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	542,7 millions d'euros, +8%	185.779 tonnes, +2%	Poulpe, anguille, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, sardine.	En septembre 2025, le poulpe a présenté une hausse spectaculaire de la valeur (+318%) et du volume (+322%) de ses premières ventes par rapport au même mois de l'année précédente. La France et la Belgique ont déclaré davantage de débarquements de cette espèce dans le secteur de la Manche depuis 2019. Cette évolution est due à une modification du comportement migratoire du poulpe, qui tend à se déplacer vers le nord en raison du changement climatique. Dans ces deux pays, le poulpe est devenu depuis peu une cible prioritaire des pêcheries, notamment en vue de son exportation. Septembre 2025 a été marqué par la réouverture de la saison de pêche de ce céphalopode, dont la population est restée abondante. En outre, il a proliféré dans les baies du Finistère Nord et de Normandie, ce qui a entraîné une augmentation de ses premières ventes ²¹ .
Septembre 2025 vs Septembre 2024	61,4 millions d'euros, +7%	15.802 tonnes, -29%	Valeur : baudroie, cabillaud, sardine. Volume : algues*.	

²¹ <https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/note-de-conjoncture-mensuelle-peche-et-aquaculture>, <https://lemarin.ouest-france.fr/peche/apres-les-bretons-les-pecheurs-normands-s'inquiètent-de-l'arrivée-du-poulpe-f387c03a-899a-11f0-86eb-dac26b435301>

Graphique 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, SEPTEMBRE 2025

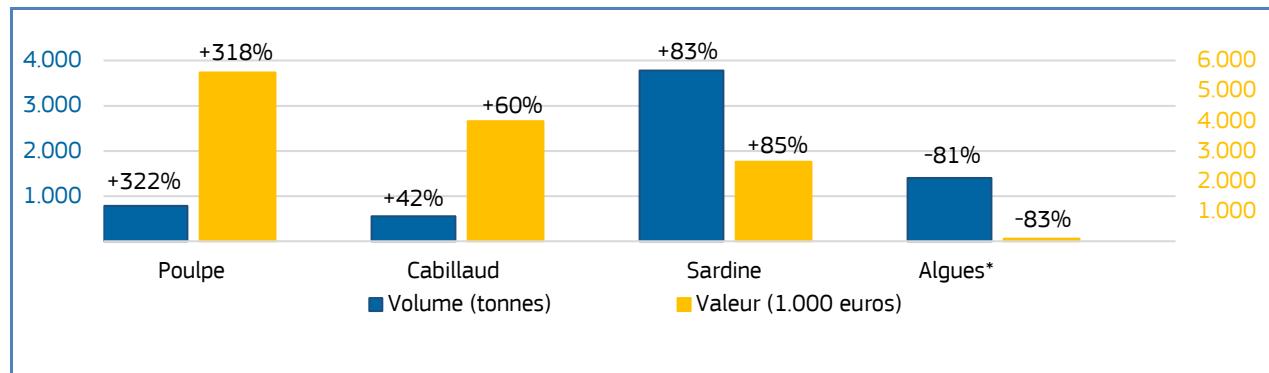
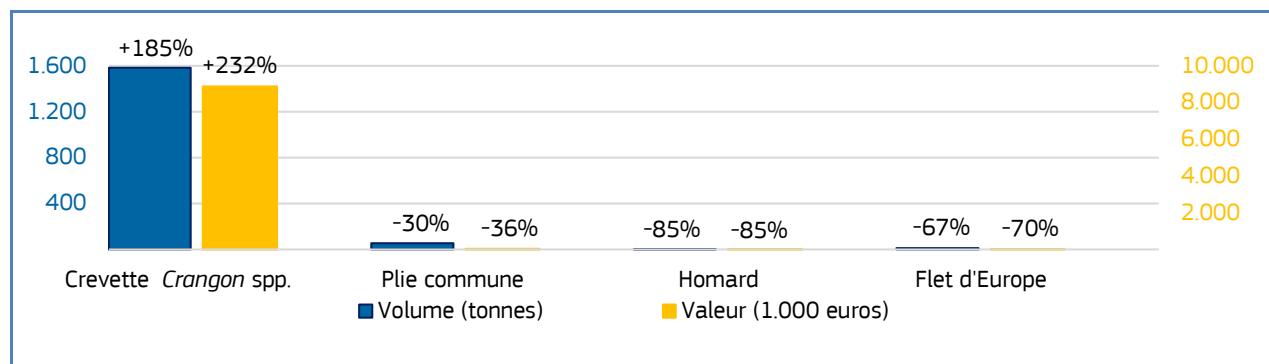


Tableau 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE

Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	39,4 millions d'euros, -12%	7.395 tonnes, -67%	Flétan noir, maquereau, merlan bleu.	En septembre 2025, les débarquements de crevettes <i>Crangon</i> spp. ont connu une progression significative en Allemagne : +232% en valeur et +185% en volume par rapport à septembre 2024. Dans un contexte où les stocks de crevettes <i>Crangon</i> spp. de la mer du Nord sont placés actuellement au-delà des niveaux de référence de précaution et tendent à se reconstituer rapidement, cette hausse est probablement due à des facteurs externes ayant influé négativement sur les activités de pêche en 2024 (conditions climatiques et hausses du coût de l'énergie, entre autres), plutôt qu'à une dynamique inhabituelle de leur population. L'augmentation de 16% des prix départ navire a accentué l'accroissement de la valeur.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	9,0 millions d'euros, +72%	1.662 tonnes, +18%	Crevette <i>Crangon</i> spp, plie commune, homard, flet d'Europe.	

Graphique 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, SEPTEMBRE 2025

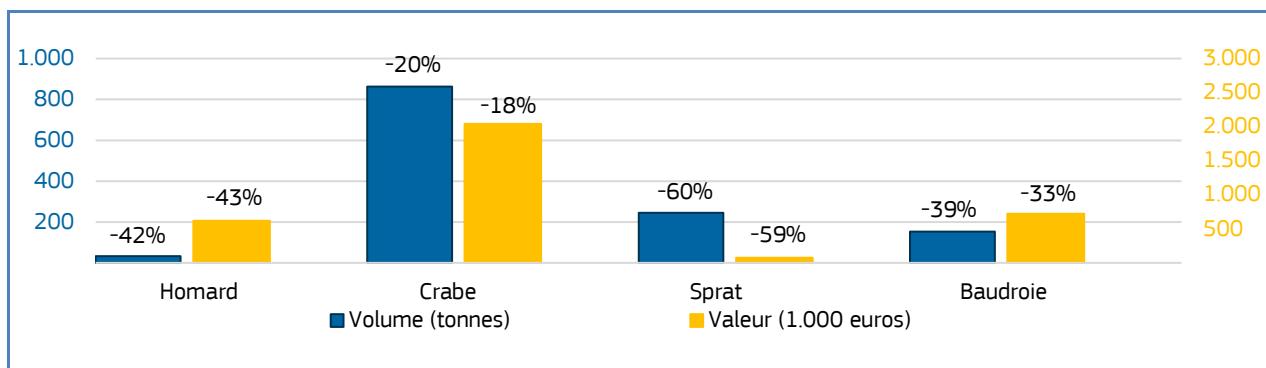


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 25. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE

Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	223,6 millions d'euros, +17%	163.082 tonnes, +7%	Maquereau, chinchar commun, langoustine, crabe.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	9,3 millions d'euros, -27%	2.557 tonnes, -34%	Homard, crabe, sprat, baudroie.

Graphique 25. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, SEPTEMBRE 2025

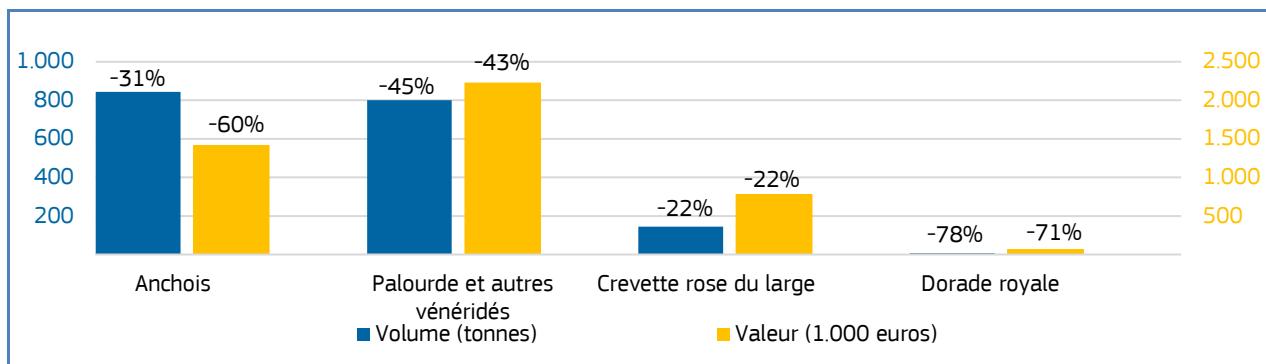


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE

Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	189,6 millions d'euros, -3%	37.733 tonnes, -12%	Espadon, sardine, seiche, crevettes d'eau chaude*, palourde et autres vénéridés.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	21,3 millions d'euros, -2%	4.856 tonnes, -11%	Anchois, palourde et autres vénéridés, crevettes roses du large, dorade royale.

Graphique 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, SEPTEMBRE 2025

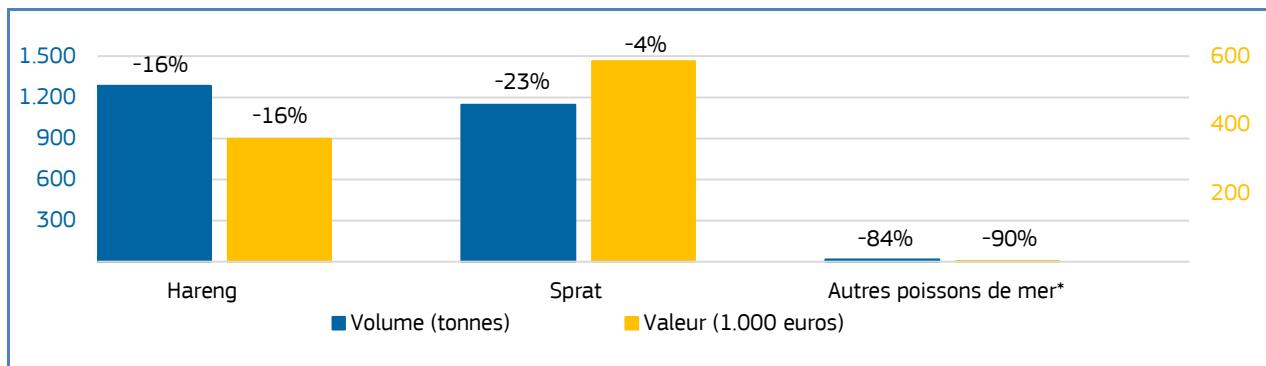


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE

Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	9,7 millions d'euros, +3%	25.758 tonnes, -6%	Valeur : sprat, hareng. Volume : sprat, autres poissons de mer*, autres poissons d'eau douce*.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	1,0 million d'euros, -9%	2.489 tonnes, -21%	Hareng, sprat, éperlan, autres poissons de mer*.

Graphique 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, SEPTEMBRE 2025

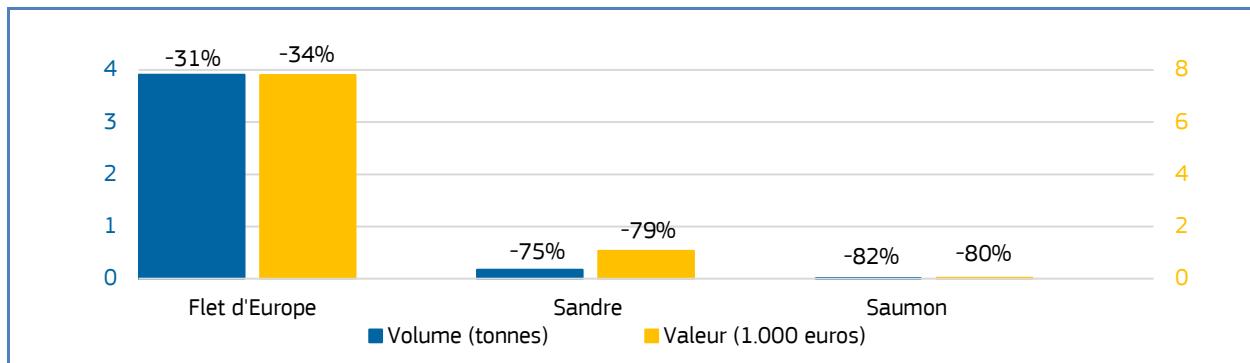


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE

Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	0,3 million d'euros, -36%	200 tonnes, -34%	Éperlan, turbot, autres poissons de fond*, autres poissons d'eau douce*.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	0,02 million d'euros, -19%	11 tonnes, -9%	Flet d'Europe, sandre, saumon.

Graphique 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

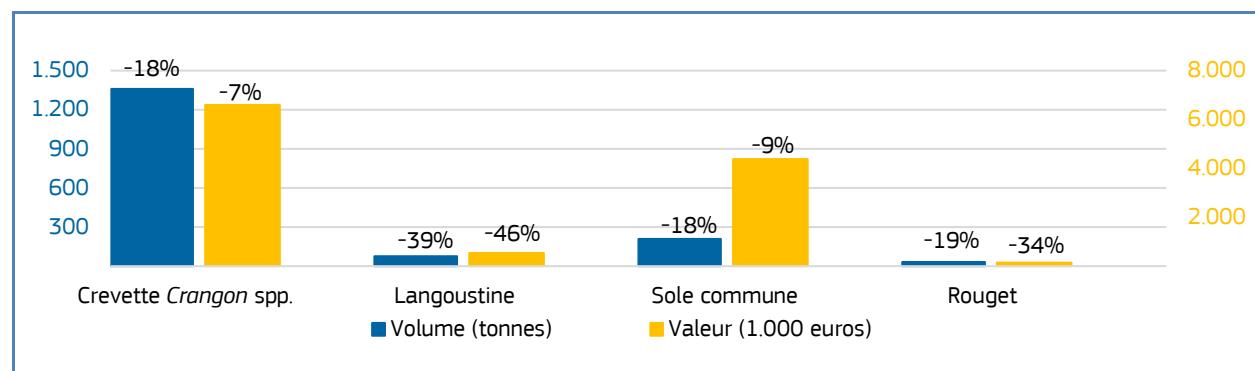
Tableau 29.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS

Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	104,2 millions d'euros, -9%	16.545 tonnes, -9%	Crevette <i>Crangon</i> spp., langoustine, plie commune, grondin, calmar.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	15,2 millions d'euros, -7%	2.654 tonnes, -11%	Crevette <i>Crangon</i> spp., langoustine, sole commune, rouget.

Graphique 29.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

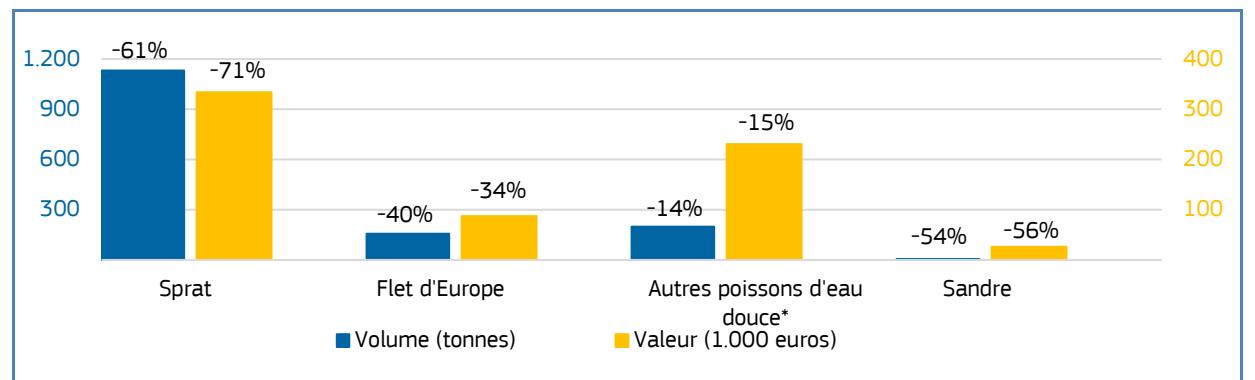
Tableau 30.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, SEPTEMBRE 2025

Pologne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	21,0 millions d'euros, -11%	41.170 tonnes, -6%	Sprat, flet d'Europe, anguille, autres poissons d'eau douce*.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	2,2 millions d'euros, -22%	3.938 tonnes, -28%	Sprat, flet d'Europe, autres poissons d'eau douce*, sandre.

Graphique 30.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

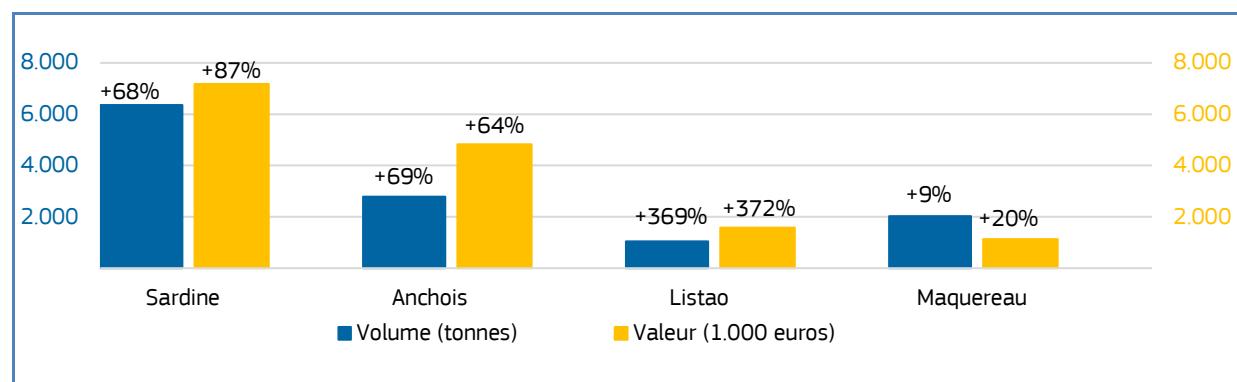
Tableau 31.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	240,5 millions d'euros, +12%	88.705 tonnes, +3%	Sardine, listao, anchois, poulpe.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	32,4 millions d'euros, +21%	15.949 tonnes, +29%	Sardine, anchois, listao, maquereau.

Graphique 31.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

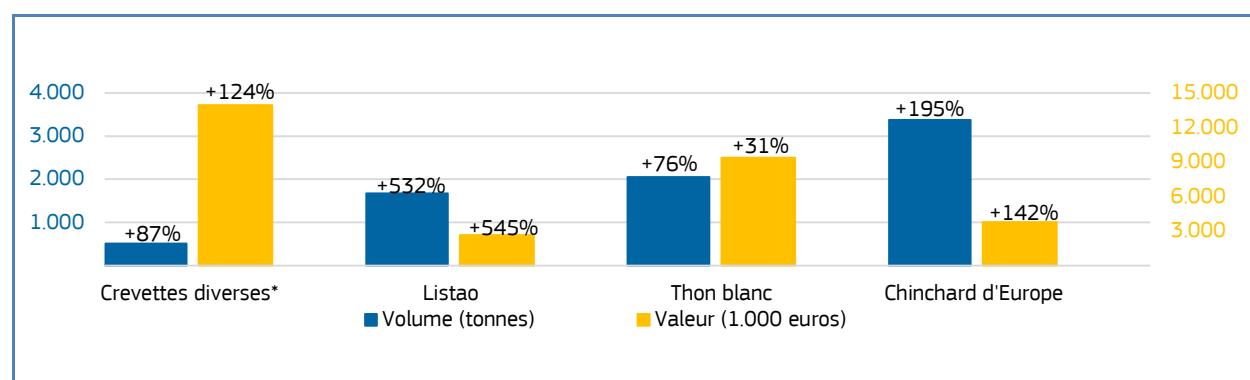
Tableau 32.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE

Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	1.109,7 millions d'euros, +3%	295.830 tonnes, -7%	Valeur : thon blanc, crevettes diverses*, maquereau. Volume : anchois, merlan bleu, albacore.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	118,3 millions d'euros, +10%	31.306 tonnes, +14%	Crevettes diverses*, listao, thon blanc, chinchar commun.

Graphique 32.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

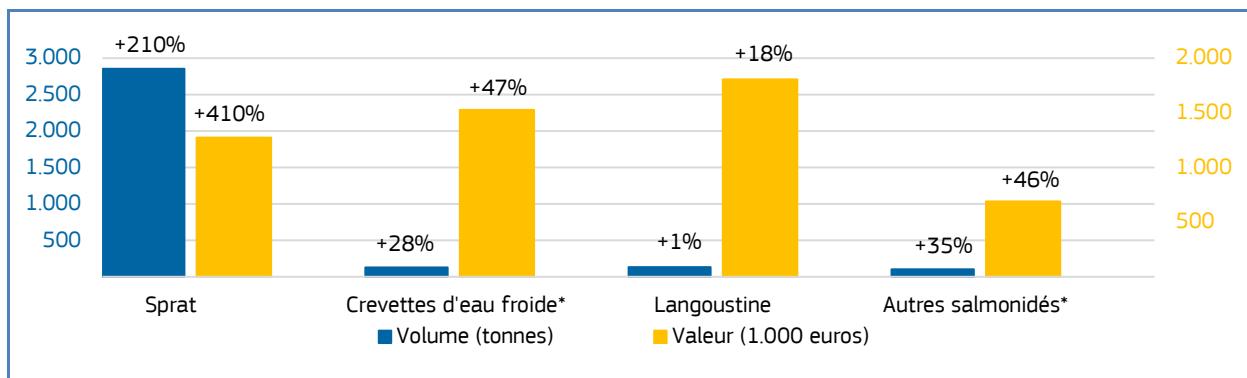
Tableau 33.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE

Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	65,7 millions d'euros, -10%	76.590 tonnes, -18%	Sprat, hareng, anguille, autres poissons de fond*, crevettes d'eau froide.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	14,2 millions d'euros, +14%	12.157 tonnes, +10%	Sprat, crevettes d'eau froide*, langoustine, autres salmonidés*.

Graphique 33.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, SEPTEMBRE 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

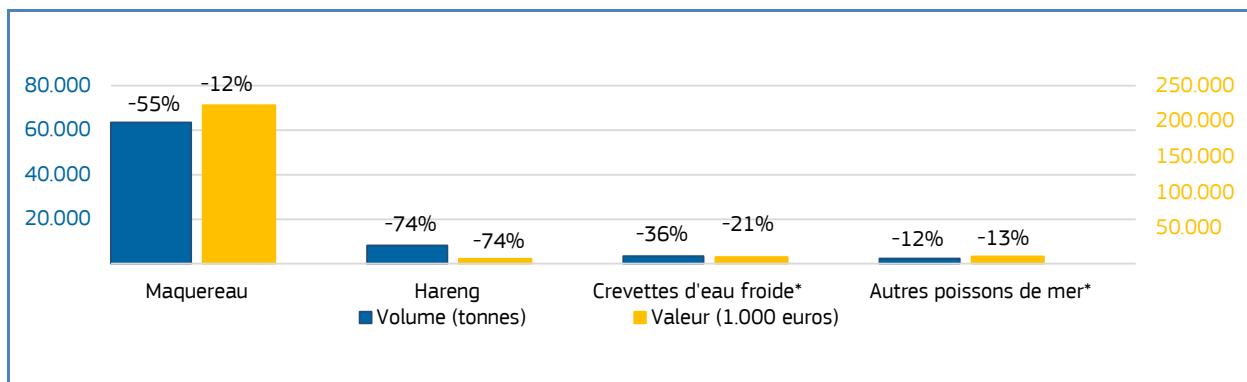
Tableau 34.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE

Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	2,7 milliards d'euros, +12%	2.015.120 tonnes, -10%	Valeur : crabe, maquereau, lieu noir. Volume : maquereau, autres crustacés*, hareng.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	349,7 millions d'euros, -5%	154.359 tonnes, -41%	Maquereau, hareng, crevettes d'eau froide*, autres poissons de mer*.

Graphique 34.

PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, SEPTEMBRE 2025

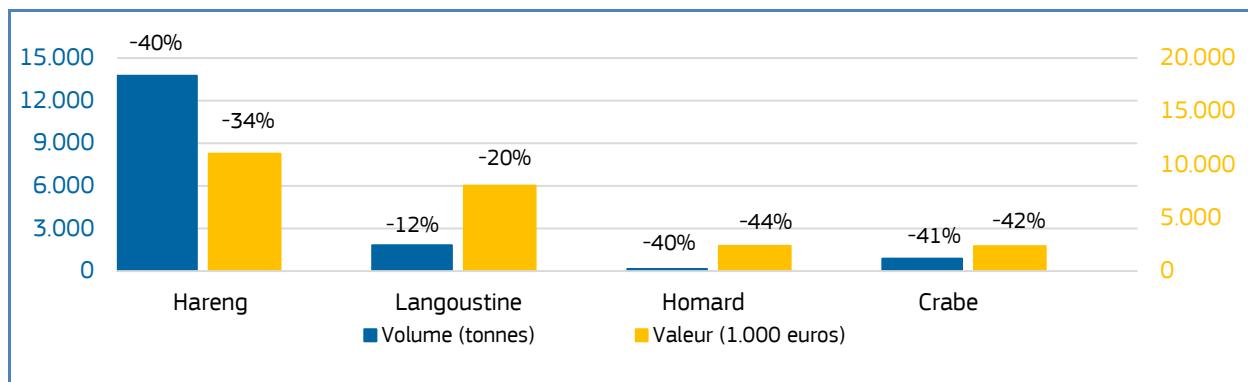


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 35. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI

Royaume-Uni	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-sept 2025 vs Janv-sept 2024	512,8 millions d'euros, +7%	258.658 tonnes, 0%	Valeur : lieu noir, langoustine, églefin. Volume : maquereau, hareng, merlan bleu.
Septembre 2025 vs Septembre 2024	55,0 millions d'euros, -16%	30.367 tonnes, -26%	Hareng, langoustine, homard, crabe.

Graphique 35. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, SEPTEMBRE 2025





4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

De janvier à septembre 2025, les importations extra-UE ont augmenté de 7% en valeur et de 12% en volume par rapport à la même période en 2024. Les PEC ayant le plus contribué à la hausse de leur valeur ont été les crevettes d'eau chaude (+23%) et le poulpe (+30%), tandis que le saumon (+8%) et le lieu d'Alaska (+31%) poussaient le volume vers le haut.

Augmentation de la valeur et du volume : une hausse de la valeur et du volume des importations extra-UE a été observée en Belgique, en Bulgarie, en Croatie, à Chypre, en République tchèque, en Estonie, en France, en Allemagne, en Grèce, en Irlande, en Italie, à Malte, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Espagne. C'est à Malte que la progression a été la plus prononcée en valeur absolue, sous l'impulsion du maquereau (+159%) et du thon rouge (+21% en volume). La Croatie a enregistré la plus forte augmentation du volume, particulièrement sensible dans le cas de la sardine (+1.836%) et du maquereau (+2.217%).

Baisse de la valeur et du volume : la Lituanie, la Slovaquie et la Slovénie ont connu une baisse de leurs importations extracommunautaires, à la fois en valeur et en volume. En termes absolus, la chute la plus importante (en valeur et en volume) s'est produite en Lituanie, en raison du saumon (-55% en valeur et -53% en volume) et du cabillaud (-96% et -97%).

Tableau 36. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)²²**

Pays	Janvier-septembre 2024			Janvier-septembre 2025			Évolution par rapport à janvier-septembre 2024		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	8.913	55,19	6,19	8.265	55,38	6,70	-7%	0%	8%
Belgique	104.414	639,89	6,13	116.785	739,80	6,33	12%	16%	3%
Bulgarie	9.212	24,53	2,66	10.370	30,45	2,94	13%	24%	10%
Croatie	6.408	29,00	4,53	18.330	36,06	1,97	186%	24%	-57%
Chypre	5.418	34,23	6,32	5.953	36,12	6,07	10%	6%	-4%
Rép. tchèque	10.569	48,82	4,62	11.878	54,42	4,58	12%	11%	-1%
Danemark	638.221	2.445,69	3,83	756.576	2.377,04	3,14	19%	-3%	-18%
Estonie	7.395	40,87	5,53	8.309	43,94	5,29	12%	8%	-4%
Finlande	31.864	215,48	6,76	34.370	209,11	6,08	8%	-3%	-10%
France	432.216	2.351,26	5,44	450.775	2.363,46	5,24	4%	1%	-4%
Allemagne	244.245	1.121,25	4,59	325.415	1.368,24	4,20	33%	22%	-8%
Grèce	102.644	401,48	3,91	118.211	466,19	3,94	15%	16%	1%
Hongrie	2.023	8,25	4,08	1.952	8,71	4,46	-4%	6%	9%
Irlande	132.521	159,50	1,20	196.328	192,55	0,98	48%	21%	-19%
Italie	351.742	2.042,02	5,81	376.126	2.238,80	5,95	7%	10%	3%
Lettonie	19.138	43,88	2,29	16.028	47,75	2,98	-16%	9%	30%
Lituanie	37.861	129,48	3,42	33.400	103,14	3,09	-12%	-20%	-10%
Luxembourg	15	0,44	30,02	9	0,46	49,38	-36%	5%	64%
Malte	11.531	28,99	2,51	20.515	38,36	1,87	78%	32%	-26%
Pays-Bas	513.686	2.632,62	5,12	516.172	2.851,39	5,52	0%	8%	8%
Pologne	179.355	775,81	4,33	183.971	810,41	4,41	3%	4%	2%
Portugal	127.148	559,77	4,40	150.055	704,68	4,70	18%	26%	7%

²² Entre janvier et septembre 2025, les 27 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des données d'importation pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des produits enregistrés par les États membres dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.



Roumanie	14.849	65,65	4,42	17.260	78,87	4,57	16%	20%	3%
Slovaquie	3.993	12,58	3,15	3.768	12,37	3,28	-6%	-2%	4%
Slovénie	5.461	22,32	4,09	5.131	21,71	4,23	-6%	-3%	4%
Espagne	901.725	4.199,24	4,66	971.907	4.683,57	4,82	8%	12%	3%
Suède	503.370	3.846,32	7,64	556.006	3.816,71	6,86	10%	-1%	-10%
UE-27	4.405.937	21.934,57	4,98	4.913.866	23.389,69	4,76	12%	7%	-4%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Augmentation de la valeur et du volume : les bivalves, les céphalopodes, les crustacés, les poissons plats, les poissons d'eau douce, les poissons de fond, les autres poissons de mer, les petits pélagiques ainsi que le thon et espèces apparentées sont les groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. Les céphalopodes ont enregistré la plus forte hausse de valeur. Dans ce groupe, le poulpe (+30%) et les autres céphalopodes (+56%) ont le plus contribué à cette augmentation. D'autre part, l'accroissement du volume des petits pélagiques a profité de la poussée de la sardine (+66%).

Baisse de la valeur : seuls les salmonidés ont connu une diminution de la valeur de leurs importations extra-UE, principalement en raison du saumon (-7%).

Tableau 37. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Groupe de produits	Janvier-septembre 2024			Janvier-septembre 2025			Évolution par rapport à janvier-septembre 2024			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	487,9	104.658	4,66	534,4	116.333	4,59	10%	11%	-1%	Autres moules, palourde et autres vénérédés.
Céphalopodes	2.200,7	400.485	5,50	2.663,1	430.826	6,18	21%	8%	12%	Poulpe, autres céphalopodes.
Crustacés	3.251,5	483.567	6,72	3.594,2	515.935	6,97	11%	7%	4%	Crevettes d'eau chaude, homard.
Poissons plats	351,1	67.673	5,19	360,3	69.325	5,20	3%	2%	0%	Flétan noir, autres poissons plats.
Poissons d'eau douce	413,1	104.398	3,96	441,6	114.117	3,87	7%	9%	-2%	Tilapia, siluriformes d'eau douce.
Poissons de fond	3.257,3	815.109	4,00	3.680,1	867.340	4,24	13%	6%	6%	Cabillaud, lieu d'Alaska.
Autres poissons de mer	1.306,7	233.470	5,60	1.440,6	237.411	6,07	10%	2%	8%	Autres poissons de mer, baudroie.
Salmonidés	6.244,5	751.776	8,31	5.826,7	811.368	7,18	-7%	8%	-14%	Saumon.
Petits pélagiques	719,3	294.247	2,44	830,3	328.159	2,53	15%	12%	3%	Maquereau, hareng.
Thon et espèces apparentées	2.435,5	517.467	4,71	2.651,6	568.716	4,66	9%	10%	-1%	Listao, thons divers.

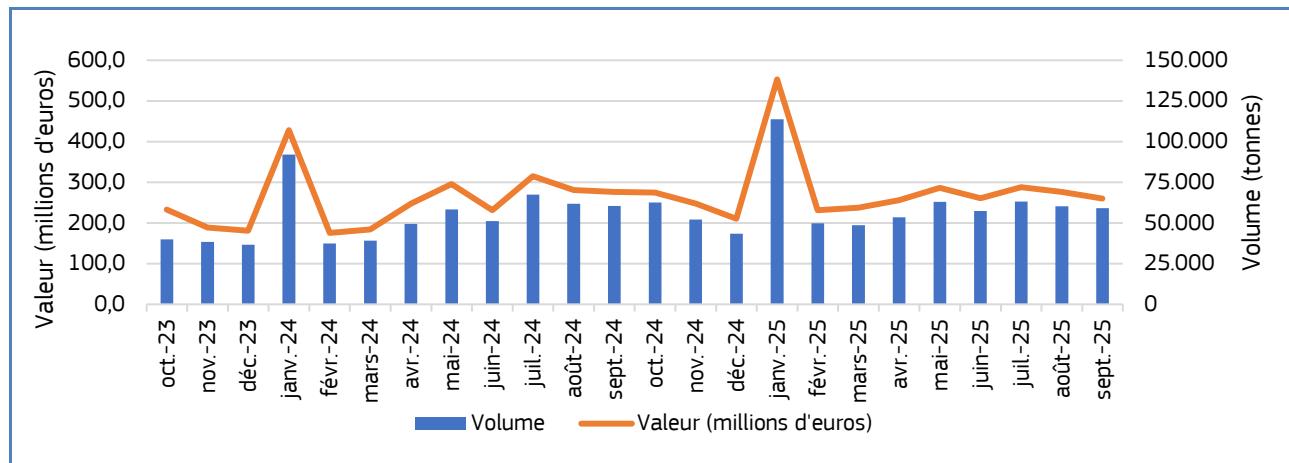
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.



4.1. Importations extracommunautaires de thon et d'espèces apparentées dans les États membres de l'UE

Entre janvier et septembre 2025, les importations extra-UE de thon et d'espèces apparentées ont totalisé 2,7 millions d'euros en valeur et 568.716 tonnes en volume, soit une hausse de 9% et de 10%, respectivement, par rapport à la même période en 2024.

Graphique 36. **VALEUR ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, OCT. 2023-SEPT. 2025 (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Les importations extracommunautaires de thon et d'espèces apparentées atteignent un pic en janvier (en valeur et en volume) et un niveau plancher en décembre, février et mars.

Au cours de la période comprise entre janvier et septembre 2025, l'Espagne (39%), l'Italie (15%) et la France (10%) ont été les principaux États membres importateurs de thon et d'espèces apparentées provenant de pays tiers, représentant ensemble environ 64% du volume total.

Tableau 38. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES PROVENANT DE PAYS TIERS**

État membre de l'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv-sept 2024	Janv-sept 2025	Tendance en %	Janv-sept 2024	Janv-sept 2025	Tendance en %	
Espagne	883,0	938	219.502	223.437	6%	2%	Listao
Italie	499,9	497	83.670	87.641	-1%	5%	Listao
France	297,4	312	51.390	55.683	5%	8%	Listao

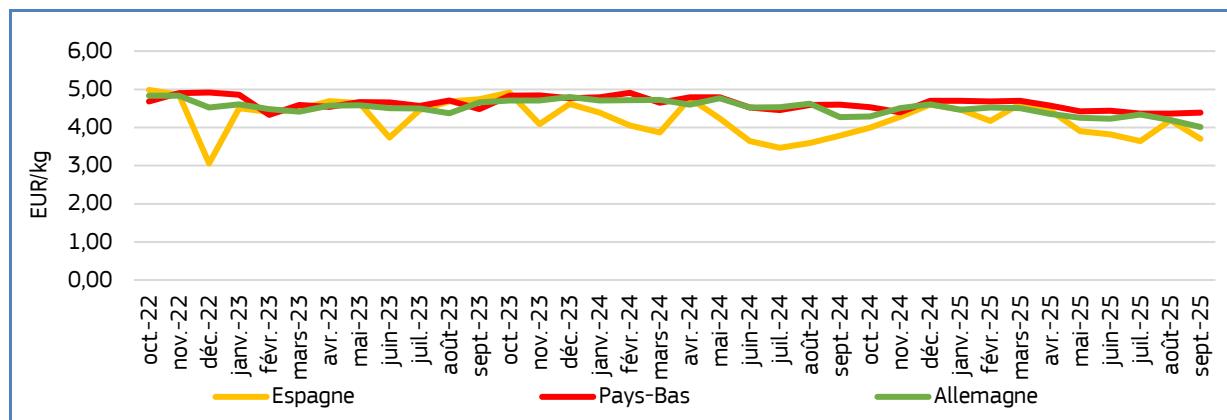


4.2. Importations extracommunautaires de listao dans les États membres de l'UE

En termes de valeur, le listao a été la principale espèce importée du groupe de produits « thon et espèces apparentées » (représentant 57% du volume total). Il devance l'albacore (26%).

L'analyse des prix ci-dessous porte sur les principaux importateurs communautaires de listao en provenance de pays hors UE : l'Espagne, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Graphique 37. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE LISTAO EN ESPAGNE, AUX PAYS-BAS ET EN ALLEMAGNE (OCT. 2022-SEPT. 2025)**



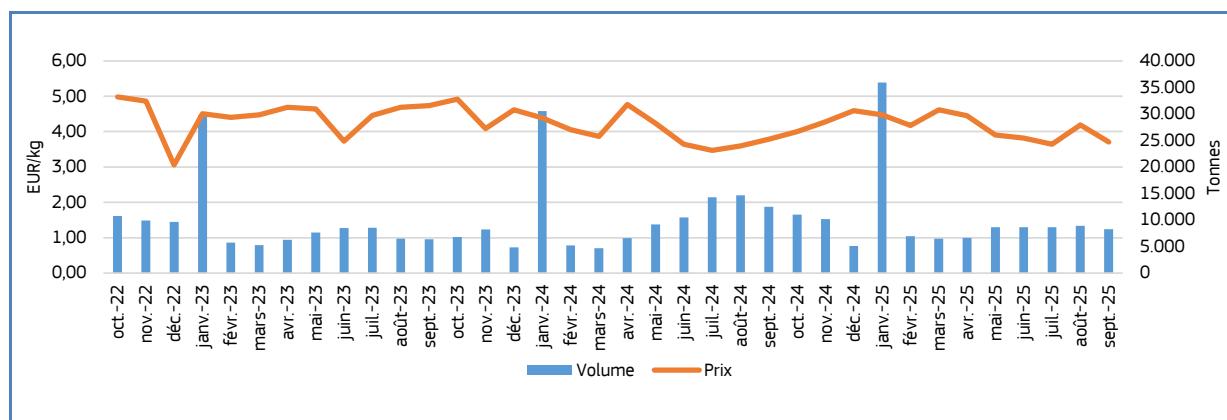
Entre octobre 2022 et septembre 2025, le prix du listao a fluctué et diminué sur les trois marchés analysés : -10% en Espagne, -2% aux Pays-Bas et -6% en Allemagne. De janvier à septembre 2025, l'Espagne en a importé 99.105 tonnes (8% de moins que durant la même période en 2024), tandis que son prix augmentait de 5%. En volume, ces importations provenaient d'Équateur (42%) et de Chine (24%).

Au cours de la même période, les Pays-Bas ont importé 55.069 tonnes de listao (30% de plus qu'en 2024), pour un prix inférieur de 3% à celui de l'année précédente. En 2025, la plupart de ces importations étaient originaires d'Équateur (près de 51% du volume total) et de l'île Maurice (16%).

Les importations allemandes de cette espèce se sont élevées à 50.240 tonnes en 2025, dont près de 54% en provenance d'Équateur et 27% de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les volumes importés ont augmenté de 21%, tandis que les prix reculaient de 6%.

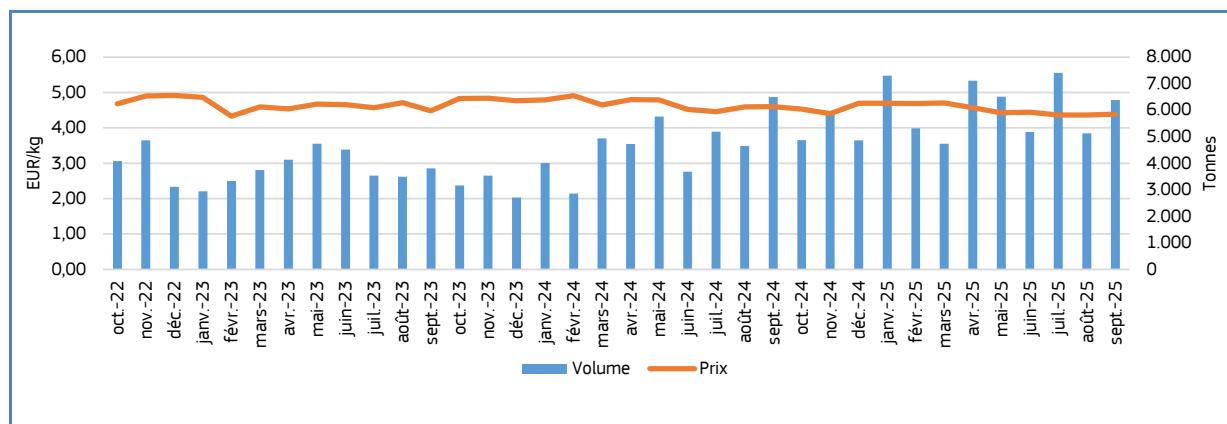
En Espagne, un pic de volume se produit en janvier, mois où la valeur est près de trois fois supérieure à la moyenne des différentes périodes analysées. En revanche, aucune saisonnalité claire n'a été observée aux Pays-Bas et en Allemagne.

Graphique 38. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE LISTAO EN ESPAGNE, OCT. 2022-SEPT. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**

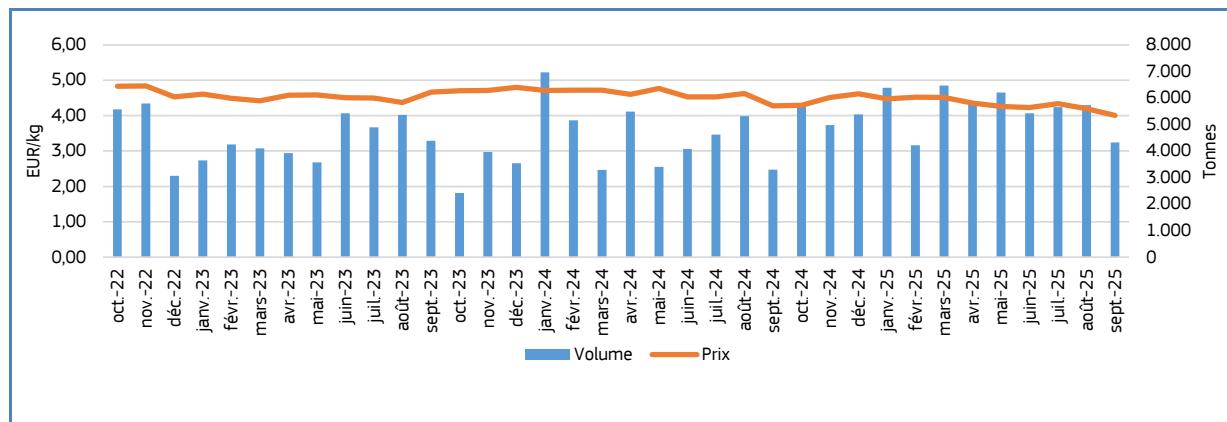




Graphique 39. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE LISTAO AUX PAYS-BAS, OCT. 2022-SEPT. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 40. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE LISTAO EN ALLEMAGNE, OCT. 2022-SEPT. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**





4.3. Importations extra-UE de listao par pays d'origine

Entre janvier et septembre 2025, les importations communautaires de listao²³ ont suivi une tendance à la hausse, à la fois en volume (+9%) et en valeur (+10%), par rapport à la même période en 2024. L'Union européenne en a importé 321.729 tonnes en 2025, pour une valeur de 1,438 milliard d'euros, principalement en provenance d'Équateur (40%), de Chine (10%) et des Philippines (8%). Les importations originaires d'Équateur et des Philippines ont augmenté par rapport à la même période en 2024, tout comme celles émanant de Papouasie-Nouvelle-Guinée (+40%), de l'île Maurice (+4%) et du Vietnam (+28%).

Tableau 39. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE LISTAO PAR PAYS D'ORIGINE EN 2025 (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

Pays	Janv-sept 2023		Janv-sept 2024		Janv-sept 2025		Janv-sept 2025/2024	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Équateur	352,6	71.792	509,8	112.399	586,5	127.977	15%	14%
Chine	99,4	22.720	137,9	34.326	123,5	31.319	-10%	-9%
Philippines	99,1	21.527	96,4	20.993	116,4	27.106	21%	29%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	101,2	21.185	81,2	16.746	103,6	23.515	28%	40%
Autres	539,3	114.730	491,1	108.950	507,7	111.812	3%	3%
Total	1.191,5	251.955	1.316,4	293.414	1.437,7	321.729	9%	10%

²³ 03023390 - Listaos ou bonites à ventre rayé « *Katsuwonus-pelamis* », frais ou réfrigérés (à l'exclusion de ceux utilisés dans les préparations industrielles ou conserves).

03034310 - Listaos ou bonites à ventre rayé « *Katsuwonus-pelamis* », congelés, pour préparations industrielles ou conserves.

03034390 - Listaos ou bonites à ventre rayé « *Katsuwonus-pelamis* », congelés (à l'exclusion de ceux utilisés dans les préparations industrielles ou conserves).

16041421 - Préparations ou conserves de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux, à l'huile végétale (à l'exclusion des hachés).

16041426 - Préparations et conserves de filets dénommés « longes » de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des préparations et conserves à l'huile végétale ou hachés).

16041428 - Préparations et conserves de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des hachés, à l'huile végétale et de filets dénommés « longes »).

5. CONSUMMATION

5.1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel²⁴. Elles couvrent la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture dans une sélection d'États membres.

Entre septembre 2024 et septembre 2025, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur en Hongrie, en Italie et en Suède. En revanche, elle a diminué en Allemagne et en Irlande, aussi bien en valeur qu'en volume. Le Danemark, la France, la Pologne, le Portugal et l'Espagne ont enregistré une baisse du volume et une hausse de la valeur.

C'est en Suède et en Hongrie que la consommation a le plus augmenté par rapport à 2024, à la fois en volume (+13% et +7%, respectivement) et en valeur (+14% et +14%). À l'opposé, l'Allemagne est le pays où la réduction a été la plus importante en volume (-9%) et en valeur (-11%).

Tableau 40. **BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant en 2023* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Septembre 2023		Septembre 2024		Septembre 2025		Évolution entre septembre 2024 et septembre 2025	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	951	18,16	1.160	21,46	1.075	21,87	-7%	2%
France	32,14	16.930	207,62	17.014	182,05	15.719	196,10	-8%	8%
Allemagne	12,08	4.331	73,02	3.938	69,35	3.580	61,69	-9%	-11%
Hongrie	5,83	275	2,52	206	1,99	220	2,28	7%	14%
Irlande*	20,00	723	13,23	988	17,60	915	16,94	-7%	-4%
Italie	30,38	24.260	291,06	22.929	298,48	23.086	302,60	1%	1%
Pays-Bas*	19,90	3.180	55,48	2.979	55,68	2.972	54,92	0%	-1%
Pologne	13,67	3.085	31,49	3.277	37,17	3.132	39,49	-4%	6%
Portugal	53,61	5.341	38,46	4.698	37,78	4.494	39,83	-4%	5%
Espagne	40,68	41.944	405,18	39.125	392,32	37.751	396,17	-4%	1%
Suède	10,00	507	8,23	675	10,23	762	11,63	13%	14%

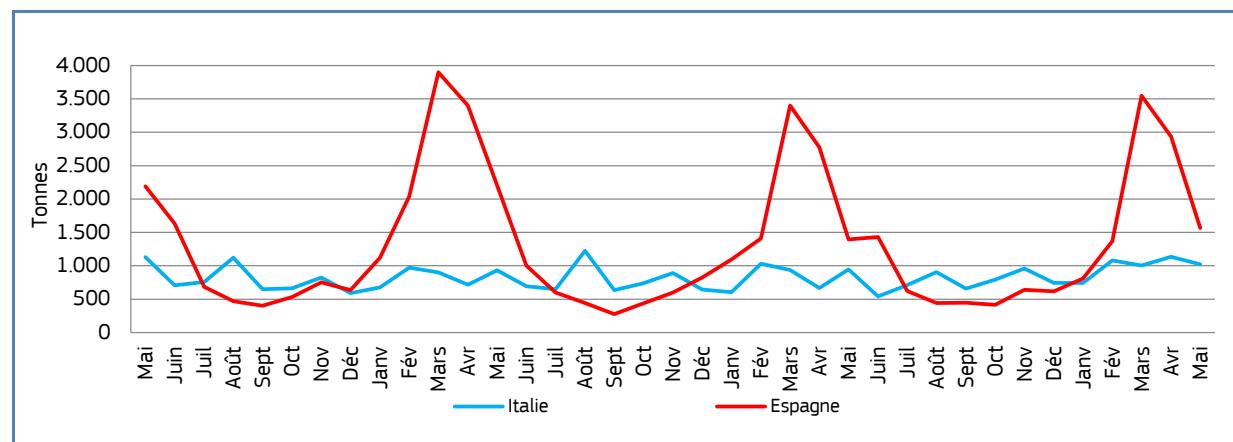
* Les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur des données et des estimations. Dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un * au graphique ci-dessus : Hongrie : Institut de l'économie agricole ; Pays-Bas : Office néerlandais de commercialisation du poisson ; Pologne : Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche ; Danemark : bien que l'Agence danoise des pêches n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indiquent que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV ; Irlande : bien que l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'ait fourni aucune estimation, l'EUMOFA a estimé que la consommation apparente moyenne par habitant a atteint près de 20,00 kg EPV au cours des trois dernières années ; Suède : le Conseil suédois de l'agriculture n'a fourni aucune estimation. Néanmoins, l'Institut suédois de recherche RISE a indiqué que la consommation a atteint 10 kg EPC par habitant (ou 1,6 portion par personne et par semaine) en 2023.

²⁴ Dernière mise à jour : 15-12-2025.

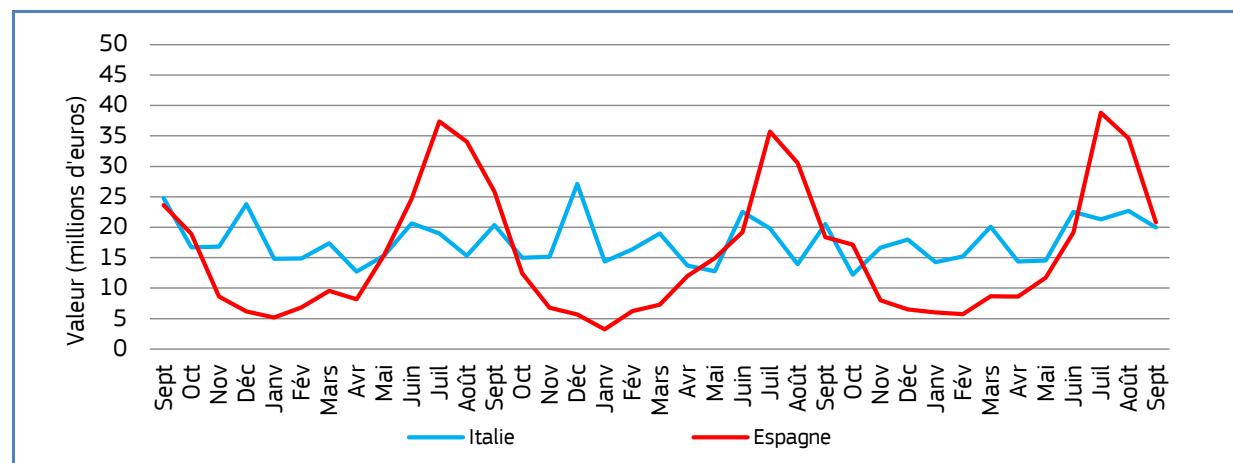
5.2. Bilan de la consommation des ménages²⁵ en thon et espèces apparentées dans l'UE

Les données sur la consommation des ménages en thon et espèces apparentées, recueillies par l'EUMOFA, font l'objet d'un suivi dans dix²⁶ États membres, dont l'Italie et l'Espagne, qui en sont les principaux pays consommateurs. L'espèce contrôlée en Italie est l'espadon (*Xiphias gladius*), tandis que l'Espagne supervise différentes espèces de thon.

Graphique 41. ACHATS DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (en valeur) EN ITALIE ET EN ESPAGNE, SEPT. 2022-SEPT. 2025



Graphique 42. ACHATS DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (en volume) EN ITALIE ET EN ESPAGNE, SEPT. 2022-SEPT. 2025



²⁵ Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. On ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peut ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

²⁶ Danemark, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Suède.

5.3. Tendances de la consommation des ménages en thons divers, principale espèce de thon et d'espèces apparentées dans les pays déclarants

Tendance à long terme (d'oct. 2022 à sept. 2025) : légère tendance à la hausse du volume et fluctuation des prix.

Prix moyen annuel au détail (janv.-sept.) : 12,05 EUR/kg (2023), 12,75 EUR/kg (2024), 13,22 EUR/kg (2025)

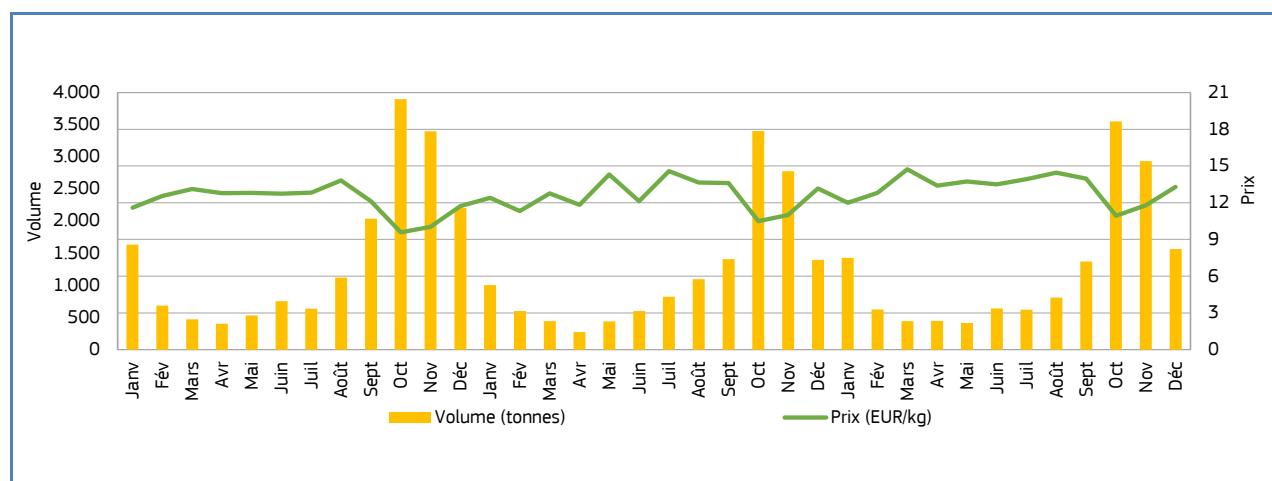
Consommation annuelle (janv.-sept.) : 14.984 tonnes (2023), 12.208 tonnes (2024), 12.351 tonnes (2025).

Tendance à court terme (d'oct. 2024 à sept. 2025) : légère tendance à la baisse du prix et tendance à la hausse du volume.

Prix moyen au détail (d'oct. 2024 à sept. 2025) : 13,21 EUR/kg.

Consommation (d'oct. 2024 à 2025) : 14.846 tonnes.

Graphique 43. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE THONS DIVERS ACHETÉS PAR LES MÉNAGES DANS LES PAYS DÉCLARANTS, OCT. 2022-SEPT. 2025**



La consommation de thons divers dans les pays déclarants présente une fluctuation saisonnière, ponctuée par un pic en juillet dû à une hausse des captures en été. Les prix ont été plus élevés entre février et avril, puis ont diminué entre juin et août. Entre octobre 2022 et septembre 2025, les volumes et les prix ont suivi une légère évolution à la hausse.

6. ÉTUDE DE CAS : L'aquaculture biologique en Europe et dans l'UE

La consommation de l'Union européenne en produits aquacoles biologiques a été estimée à 100.000 tonnes en 2023 (soit 3% de la consommation apparente de produits aquacoles). La plupart de ces produits proviennent de l'UE (86%, 85.860 tonnes). 14% ont été importés. Les États membres les plus actifs dans ce domaine sont les Pays-Bas, l'Irlande, l'Italie, l'Allemagne et le Danemark. Les espèces les plus produites sont les moules (notamment aux Pays-Bas, en Irlande, en Italie et en Allemagne) et le saumon (en Irlande). Les importations portent surtout sur le saumon (du Royaume-Uni), les crevettes (d'Équateur et du Madagascar) et les moules (du Royaume-Uni et du Chili).

6.1. Vue d'ensemble du secteur des produits biologiques au sein de l'UE

La production communautaire est régie par le règlement (UE) 2018/848²⁷ relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques. En 2023, 17,7 millions d'hectares répartis dans l'Union européenne étaient couverts par un programme d'agriculture biologique, principalement en Espagne, en France, en Italie et en Allemagne²⁸. Cela représentait 10,9% de la surface agricole de l'UE. Les pays contribuant le plus à la production biologique sont l'Autriche, l'Estonie et le Portugal (plus de 20% chacun). Alors que le secteur s'est développé au cours des vingt dernières années, la surface dédiée à l'agriculture bio en 2023 était quasiment cinq fois supérieure à celle de 2000 (3,7 millions d'ha) et 34% supérieure à celle de 2018 (13,2 millions d'ha).

Les ventes au détail de produits biologiques dans l'UE se sont élevées à 46,5 milliards d'euros en 2023, soit 34% du marché mondial. Après avoir connu une progression constante jusqu'en 2021, ces ventes ont baissé pour la première fois en 2022, en raison d'une inflation élevée qui a freiné la demande. Elles se sont redressées en 2023 (+2,9%) pour retrouver le niveau de 2021. En 2023, l'Allemagne était le premier marché communautaire des produits bio (16,1 milliards d'euros) et le deuxième à l'échelle mondiale (derrière les États-Unis). La France était le deuxième plus grand marché de l'UE, avec 12,1 milliards d'euros. Les produits biologiques ont compté pour plus de 10% de l'alimentation au détail au Danemark (11,8%) et en Autriche (11,0%), tandis qu'ils atteignaient 7,8% en Suède, 6,3% en Allemagne et 5,6% en France.

Le secteur biologique couvre l'ensemble des denrées alimentaires, y compris les boissons. Malgré quelques différences ponctuelles d'un État membre à l'autre, sont concernés les fruits et légumes, les produits laitiers, les aliments pour bébé, le vin, etc. Bien que la production aquacole bio ne constitue qu'une petite partie du marché, elle joue un rôle considérable dans plusieurs pays. Le programme biologique ne s'applique qu'aux produits d'élevage. Les captures à l'état sauvage en sont exclues par définition.

6.2. La production aquacole biologique dans l'UE

La production aquacole biologique par État membre

En 2023, la production aquacole biologique de l'UE a atteint 85.860 tonnes, soit 8% de la production aquacole totale. La production communautaire s'est fortement accrue par rapport à 2020 (74.032 tonnes, 6% de la production aquacole totale de l'UE²⁹), malgré une baisse importante (-11%) par rapport à 2022 (96.868 tonnes), due à une chute de la production de saumon et de moules en Irlande, et de moules en Italie et au Danemark (bien que dans de moindres proportions).

Certains États membres ont déjà déclaré des données pour 2024 (voir le tableau ci-dessous). Cela n'est toutefois pas suffisant pour disposer d'une vue d'ensemble générale à l'échelle de l'UE.

Les principaux pays producteurs dans ce secteur sont les Pays-Bas, l'Irlande et l'Italie, représentant chacun au moins 20% du total de produits bio en 2023. Ils devancent l'Allemagne (9%), le Danemark (6%) et l'Espagne (5%).

Alors que la production aquacole biologique représente une part importante de la production nationale totale des Pays-Bas (47%) et de l'Irlande (57%), elle reste proportionnellement basse en Allemagne (13%) et en Italie (23%), et négligeable parmi les grands producteurs aquacoles que sont l'Espagne, la France et la Grèce (2% chacune). Les moules dominent la production dans la plupart des États membres. Il s'agit d'ailleurs de l'espèce biologique la plus produite au sein de l'UE (Pays-Bas, Italie, Allemagne, Danemark, etc.). Le bar et la dorade font principalement l'objet d'un élevage biologique dans les pays méditerranéens

²⁷ Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007 du Conseil.

²⁸ Les données économiques présentées dans ce paragraphe sont extraites de l'Annuaire 2025 du FiBL - <https://orgprints.org/id/eprint/54617/1/1797-organic-world-2025.pdf>

²⁹ Organic aquaculture in the EU, EUMOFA, 2022 - https://eumofa.eu/documents/20178/432372/Organic+aquaculture+in+the+EU_final+report_ONLINE.pdf

(Grèce et Croatie), tandis que la production bio en étang se déroule essentiellement dans les États membres du centre et de l'ouest de l'Union européenne. L'Irlande est réputée pour sa production biologique de saumon, bien que tous ses producteurs ne soient pas certifiés.

Tableau 41. **PRODUCTION AQUACOLE BIOLOGIQUE DE L'UE, PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes EPV)**

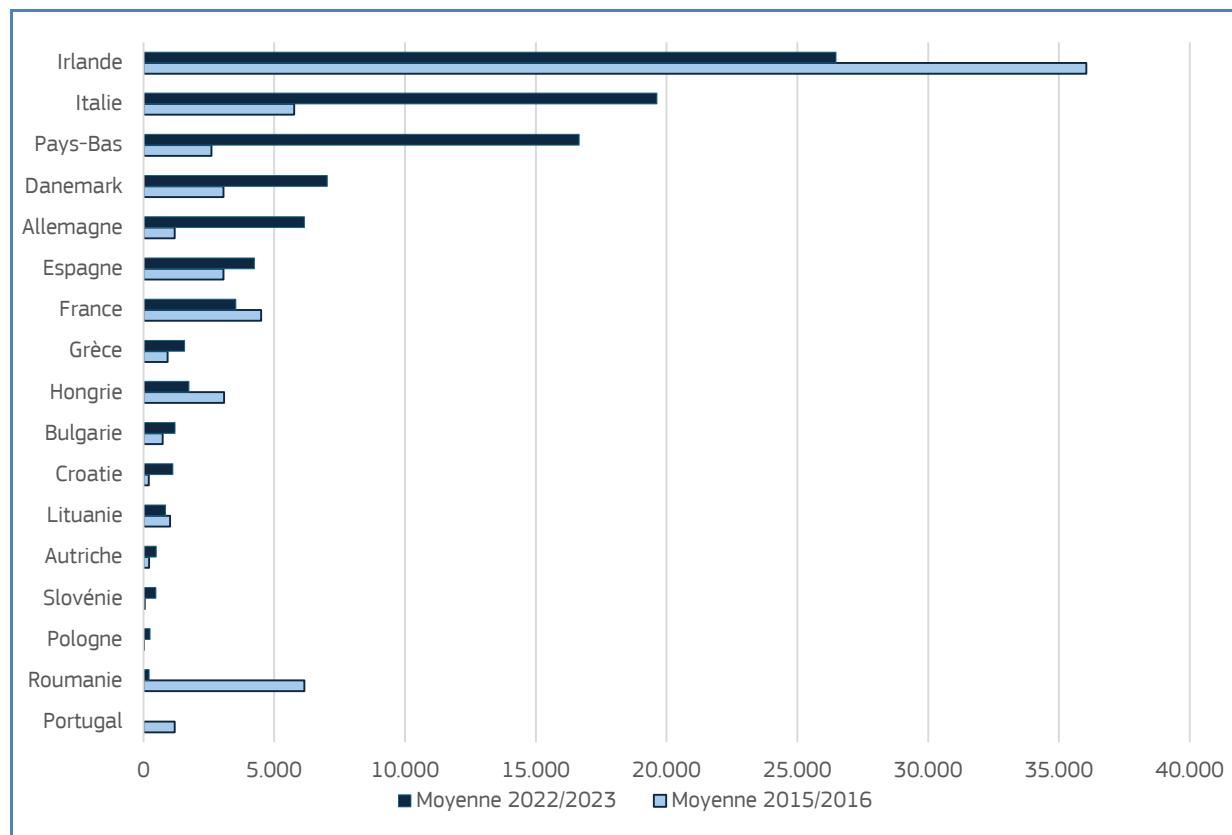
État membre	2022	2023	2024	Part dans la production aquacole totale (2023)	Principales espèces produites (2023)
Pays-Bas	13.912	19.406	14.860	47%	100% de moules
Irlande	34.366	18.578	16.643	57%	9.277 t de moules et 9.301 t de saumon atlantique (production de saumon 100% irlandaise)
Italie	22.187	17.069	11.340	13%	15.463 t de moules (97%), 224 t de bar, 160 t de truite arc-en-ciel et 130 t de truite d'Europe
Allemagne*	4.361	7.940	11.519	23%	Moules (96% de la production bio) et de faibles volumes de truite arc-en-ciel et de carpe
Danemark*	8.552	5.503	4.820	24%	7.603 t de moules (96%) et de faibles volumes de truite arc-en-ciel (282 t) et de carpe (18 t)
Espagne	4.176	4.307	3.175	2%	40% de moules
France*	3.715	3.339	n.d.	2%	47% de moules (1.559 t), 26% de truite arc-en-ciel (856 t), 27% d'huîtres (894 t) et 1% de diverses espèces d'étang (30 t)
Grèce	-	3.148	n.d.	2%	Bar et dorade (735 t)
Hongrie	1.740	1.740		10%	100% de poisson d'étang (carpe, essentiellement)
Croatie	744	1.500	1.648	6%	Bar, dorade et moules
Lituanie	556	1.126	1.169	30%	100% de poisson d'étang
Bulgarie	1.600	805	493	8%	100% de moules
Slovénie	440	501	n.d.	45%	Moules, en majorité
Autriche		483	n.d.	9%	70% de poisson d'étang et 25% de truite arc-en-ciel
Pologne	275	225	263	1%	100% de poisson d'étang
Roumanie	243	181	174	2%	61% de poisson d'étang (111 t), 19% de truite arc-en-ciel (34 t)
Slovaquie		9	10	0%	100% de truite arc-en-ciel
Autres	1	-	n.d.	-	/
Total UE	96.868	85.860	n.d.	8%	

Source : données d'EUROSTAT et de sources nationales. « n.d. » : non disponible. * Remarque : Les données de 2023 et 2024 pour le Danemark, et de 2023 pour la France, sont issues de statistiques nationales (Agence danoise des pêches et Agreste) ; celles de 2023 pour l'Allemagne sont des estimations calculées à partir de la production moyenne de 2022 et 2024.

Évolution sur les dix dernières années

Il ressort de la comparaison entre la moyenne de 2015/2016 et celle de 2022/2023 que la production biologique a augmenté de plus de 20.000 tonnes entre les deux périodes (+30% environ). Elle a particulièrement progressé en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne, en Espagne, en Grèce, en Bulgarie et en Croatie (entre autres), tandis qu'elle reculait en Irlande, en France, en Hongrie, en Lituanie, en Roumanie et au Portugal. La hausse observée chez les principaux producteurs (Italie, Pays-Bas, Allemagne et Danemark) a surtout profité d'un accroissement spectaculaire de l'élevage de moules bio au cours des dix dernières années : +162% en Italie, +221% aux Pays-Bas et +394% au Danemark (avant de retomber en 2024 dans l'ensemble de ces pays). La chute soutenue sur le long terme en Irlande est liée au net recul de la production de saumon bio (-50% au cours de la dernière décennie).

Graphique 44. **ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AQUACOLE BIOLOGIQUE, PAR ÉTAT MEMBRE :**
COMPARAISON ENTRE 2022/2023 ET 2015/2016



Source : données d'EUROSTAT. Les données de 2023 et 2024 pour le Danemark, et de 2023 pour la France, sont issues de statistiques nationales (Agence danoise des pêches et Agreste) en raison de données d'Eurostat non disponibles ; celles de 2023 pour l'Allemagne sont des estimations calculées à partir de la production moyenne de 2022 et 2024. Remarque : les données françaises de 2015 et 2016 n'étant pas disponibles, la comparaison est établie entre 2022/2023 et 2018/2019 pour ce pays.

La production aquacole biologique dans l'UE, suivant les espèces

La production biologique représente 8% de la production aquacole totale de l'UE. Il existe toutefois de fortes disparités suivant les espèces. La production biologique constitue une part importante de l'exploitation de moules. Quant au saumon atlantique, l'intégralité de l'élevage est biologique. En revanche, ce type de production est très limité vis-à-vis d'autres espèces, dont la truite, le bar, la dorade, les huîtres et la carpe.

Tableau 42. **PRODUCTION AQUACOLE BIOLOGIQUE DE L'UE PAR RAPPORT AUX PRINCIPALES ESPÈCES**
(volume en tonnes EPV)

Espèce	2022	2023	Évolution 2022-2023	Part dans la production aquacole totale* (2023)
Moules	62.880	62.181	-1%	17%
Saumon atlantique	13.312	9.321	-30%	100%
Carpes, barbeaux et autres cyprinidés	2.787	3.533	27%	4%
Truite arc-en-ciel	2.834	2.427	-14%	1%
Dorade et bar	998	2.274	128%	1%
Huîtres	1.087	894	-18%	1%

Source : les données d'Eurostat par État membre et par espèce étant très limitées, elles ont été complétées par des sources nationales (Agence des pêches au Danemark, MAPA en Espagne, SINAB en Italie, Agreste en France, HAPO en Grèce, analyse de l'EUMOFA sur l'aquaculture biologique en Allemagne). Dans certains cas, les données nationales sont également incomplètes en raison de contraintes statistiques. On a recours alors à des estimations pour combler les lacunes (ex : lorsque les données d'une année sont incomplètes, celles de l'année précédente et de l'année suivante sont prises en compte). Il convient donc de considérer les données du tableau ci-dessus avec prudence. Elles fournissent en effet un ordre de grandeur fiable mais ne constituent en aucun cas des valeurs absolues et précises. * Part de la production aquacole biologique dans la production aquacole totale pour chaque espèce.

Les données relatives à la production biologique par espèce fournissent des résultats intéressants :

- Les **moules** sont la principale espèce bénéficiant d'un système de production biologique : plus de 62.000 tonnes en 2023 (72% de la production biologique de l'UE). Les Pays-Bas en sont le principal producteur, avec plus de 19.000 tonnes couvrant environ 30% de la production biologique communautaire de moules en 2023. Viennent ensuite l'Italie (25%), l'Irlande (15%) et l'Allemagne (12%), produisant chacune plus de 7.500 tonnes. Alors que la production biologique représente une part importante du total de chacun de ces États membres, tel n'est pas le cas pour les plus grands pays producteurs de moules, comme l'Espagne ou la France, où le pourcentage d'élevage bio ne dépasse pas 3%. Les données par État membre et par espèce étant limitées, il est difficile de mesurer avec précision l'évolution de la production biologique de moules dans l'Union européenne au cours des dix dernières années. Tout porte à croire toutefois qu'elle a connu une forte tendance à la hausse avant de reculer en 2023 et 2024, en raison notamment d'une baisse de production aux Pays-Bas, en Italie, en Irlande et au Danemark en 2024.
- Le **saumon atlantique** est la deuxième espèce importante faisant l'objet d'une aquaculture biologique : environ 9.300 tonnes ont été produites en 2023, soit 11% de la production biologique communautaire. Le saumon bio est élevé exclusivement en Irlande, où 100% de la production est biologique, bien que tous les producteurs ne soient pas certifiés. Cette production a fortement chuté de 57% entre 2015 et de 2023. Le recul entre 2022 et 2023 était même de l'ordre de 22%. Selon l'Agence irlandaise en charge des produits de la mer, cette situation est due à des problèmes d'ordre biologique. Le maintien de prix élevés à l'exportation permet de compenser cette diminution³⁰.
- Les **carpes, barbeaux et autres cyprinidés** constituent le troisième plus grand groupe d'espèces élevées selon des procédés biologiques au sein de l'UE. 80% de la production était concentrée en Hongrie et en Lituanie en 2023. Les autres producteurs sont l'Autriche, le Portugal et la Roumanie, entre autres. La production biologique de ces poissons s'est réduite au cours de la dernière décennie, chutant de 52% entre 2015 et 2023. La baisse sensible de l'élevage en Roumanie (-97% pendant cette période) a fortement tiré la production totale vers le bas.
- Les principaux producteurs de **truite arc-en-ciel** bio sont la France, l'Espagne, le Danemark et l'Allemagne. Chacun de ces pays produit moins de 1.000 tonnes. La production a généralement fluctué ces dix dernières années, avant de fléchir légèrement entre 2022 et 2023. Cette instabilité peut être due au faible nombre d'entreprises impliquées dans l'élevage de truite bio, ce qui rend la production tributaire de décisions ponctuelles et individuelles, plutôt que de stratégies globales bénéficiant à l'ensemble du secteur.
- Le **bar** et la **dorade** arrivent en quatrième position, avec seulement 3% de la production biologique totale de l'UE. La plupart sont élevés dans trois États membres : la Croatie (58% de la production bio totale de ces espèces dans l'Union européenne), la Grèce (32%) et l'Italie (10%). De très faibles volumes sont produits en Espagne et en France (moins de 100 tonnes chacune). Dans l'ensemble, la production de bar et de dorade bio est très limitée.

³⁰ <https://bim.ie/wp-content/uploads/2024/09/BIM-The-Business-of-Seafood-2023-WEB.pdf>

Les **huîtres** biologiques sont presque exclusivement cultivées en France (près de 900 tonnes). La production est restée stable entre 2018 et 2023.

La production aquacole biologique au Royaume-Uni et en Norvège

Le saumon est la principale espèce faisant l'objet d'une production biologique au Royaume-Uni - notamment en Écosse et en Irlande du Nord -, loin devant la truite et les moules. Le Royaume-Uni a produit 14.130 tonnes de saumon bio en 2023 (13.530 tonnes en Écosse³¹ et 600 tonnes en Irlande du Nord³²). La production s'est fortement accrue entre 2014 et 2023 (+277% par rapport aux 3.588 tonnes produites en 2014). Elle a toutefois chuté de 24% entre 2022 et 2023. Les chiffres concernant la truite ne sont pas disponibles, mais on estime que la production est importante au regard des 49 entreprises écossaises vouées à l'élevage de truite arc-en-ciel bio en 2023³³.

Selon Eurostat, la production biologique de la Norvège a atteint 25.163 tonnes en 2024. Elle était composée essentiellement de saumon (22.324 tonnes) et de moules (2.196 tonnes). Bien que la production de saumon bio ait progressé de 40% entre 2015 et de 2024, une chute de 30% a été enregistrée entre 2022 et 2024. L'élevage de moules bio a fortement augmenté au cours de la dernière décennie (+266% à partir des 600 tonnes produites en 2015) et entre 2022 et 2024 (+71%).

6.3. Importations extra-UE de produits aquacoles biologiques

Les importations de produits aquacoles ont atteint 25.971 tonnes en 2024, soit 15% de moins qu'en 2022. Un recul a été observé en 2023 (en raison d'une baisse du saumon et des crevettes). Les espèces suivantes sont les plus importées :

- Le **saumon** reste la première espèce importée : 25.971 tonnes en 2024, provenant du Royaume-Uni et de Norvège. Ce volume est 15% inférieur à celui de 2022 (une baisse a été enregistrée en 2023).
- Les **crevettes** occupent le deuxième rang des espèces faisant l'objet du plus grand nombre d'importations (4.368 tonnes en 2024). Une réduction importante (-28%) s'est produite entre 2022 et 2024. Les principaux pays d'origine sont l'Équateur (1.509 tonnes en 2024) et Madagascar (1.107 tonnes), représentant 60% du volume total. Les importations provenant de ces derniers ont reculé de 36% et 24%, respectivement. En revanche, celles en provenance d'Indonésie ont augmenté de 37% pour atteindre 770 tonnes en 2024.
- Au troisième rang, les **moules** bio ont vu leurs importations s'élever à 2.402 tonnes en 2024, soit une forte progression de 43% depuis 2022. Elles constituent 16% du volume importé (contre 12% en 2022). Cette croissance est due à la hausse des importations venant du Royaume-Uni (+82% ; 1.766 tonnes en 2024). À noter que celles originaires du Chili ont baissé de 10% (636 tonnes en 2024).

Tableau 43. **IMPORTATIONS EXTRA-UE, PAR ESPÈCE PRINCIPALE (tonnes en poids de produit)**

Espèce	2022	2023	2024	Évolution 2022-2024
Saumon ¹	22.807	16.147	19.111	-16%
Crevettes	6.033	4.124	4.368	-28%
Moules	1.679	2.175	2.402	+43%
Autres ²	191	123	90	-53%
Total	30.710	22.569	25.971	-15%

Source : données de TRACES - https://food.ec.europa.eu/vertical-topics/traces_en.

1. Les données de TRACES n'incluant pas les importations en provenance de Norvège, celles-ci ont été estimées sur la base de la production norvégienne de saumon bio. Ces estimations ont été établies en appliquant la part de la production exportée vers l'UE (qui représente 53% de la production totale de saumon) à la production norvégienne de saumon bio.

2. Les données de TRACES incluent les produits capturés à l'état sauvage et conservés avec d'autres aliments biologiques, tels que l'huile bio. Ceux-ci sont considérés comme des produits organiques dans la base de données de TRACES. Ces données n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Les produits aquacoles biologiques ne sont importés que par un nombre limité d'États membres, en vue de leur consommation domestique, à des fins de transformation (fumage du saumon, entre autres) ou pour les réexporter vers d'autres États membres. Les quatre pays suivants ont importé 93% du volume total de produits bio en 2024³⁴ :

³¹ <https://www.gov.scot/publications/scottish-fish-farm-production-survey-2023/pages/5/>

³² <https://glenarmorganicsalmon.com/>

³³ <https://www.gov.scot/publications/scottish-fish-farm-production-survey-2023/pages/3/>

³⁴ Source : données de TRACES (qui excluent les importations de saumon bio de Norvège).

- **France (6.082 tonnes importées)** : principalement du saumon frais et réfrigéré (50%), des crevettes congelées (36%) et des moules conservées. Les importations françaises de crevettes bio congelées ont diminué ces dernières années, passant de 4.469 tonnes en 2021 à 2.217 tonnes en 2024.
- **Pologne (3.218 tonnes)** : exclusivement du saumon frais et réfrigéré. Le volume importé est deux fois supérieur à celui de 2023.
- **Pays-Bas (3.054 tonnes)** : essentiellement des moules (58%), des crevettes congelées (30%) et du saumon frais et réfrigéré (13%).
- **Belgique (669 tonnes)** : des crevettes congelées pour la plupart (88%).

Les trois tableaux suivants décrivent en détail les importations de produits biologiques par espèces et pays d'origine pendant la période 2022-2024. Les crevettes bio importées par l'Union européenne proviennent d'Équateur, de Madagascar, d'Indonésie, du Honduras et du Vietnam. Les moules bio sont importées du Royaume-Uni et du Chili.

Tableau 44. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE SAUMON PAR PAYS D'ORIGINE (tonnes en poids de produit)**

Pays	2022	2023	2024	Évolution 2022-2024
Norvège	17.159	11.534	11.945	-30%
Royaume-Uni	5.482	4.412	7.083	+29%
Chili	0	0	73	n.d.
Ukraine	166	201	10	-94%
Total	22.807	16.147	19.111	-16%

Source : données de TRACES et estimation des importations de saumon bio en provenance de Norvège (voir remarque sous le tableau 42).

Tableau 45. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CREVETTES PAR PAYS D'ORIGINE (tonnes en poids de produit)**

Pays	2022	2023	2024	Évolution 2022-2024
Équateur	2.369	1.414	1.509	-36%
Madagascar	1.436	1.247	1.107	-23%
Indonésie	563	577	770	+37%
Honduras	428	318	444	+4%
Vietnam	666	425	304	-54%
Costa Rica	223	20	149	-33%
Pérou	138	122	85	-38%
Autres pays	211	0	0	-100%
Total	6.033	4.124	4.368	-28%

Source : données de TRACES.

Tableau 46. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE MOULES PAR PAYS D'ORIGINE (tonnes en poids de produit)**

Pays	2022	2023	2024	Évolution 2022-2024
Royaume-Uni	972	1.750	1.766	+82%
Chili	707	425	636	-10%
Total	1.766	2.175	2.402	+43%

Source : données de TRACES.

6.4. Approvisionnement du marché et consommation

En 2023, l'approvisionnement apparent du marché communautaire en produits aquacoles biologiques a été estimé à 128.401 tonnes (85.860 tonnes EPV produites par l'UE et 42.541 tonnes EPV importées)³⁵. On considère que les exportations de l'Union européenne sont limitées, bien qu'aucune donnée ne soit disponible en la matière. On considère donc que l'approvisionnement apparent est comparable à la consommation apparente de l'UE³⁶. Dans ce contexte, on estime que la consommation de produits aquacoles biologiques compte pour 4% de la consommation totale de produits aquacoles au sein de l'UE³⁷.

La plupart des produits biologiques consommés dans l'Union européenne sont issus de la production aquacole de cette dernière (67%, contre 33% d'importations). Ce taux d'autosuffisance est supérieur à celui de l'ensemble des produits aquacoles au niveau de l'UE, qui était de 33% en 2023³⁸. Au niveau de l'Union, les principales espèces biologiques consommées sont les suivantes :

- les moules (63.754 tonnes EPV), majoritairement d'origine communautaire ;
- le saumon frais et fumé (43.342 tonnes EPV), originaire de l'UE (Irlande) et de pays hors UE (Norvège et Royaume-Uni) ;
- les crevettes (5.070 tonnes EPV), provenant exclusivement de pays tiers (Équateur et Madagascar, entre autres).

Les autres espèces (bar, carpe, huîtres, etc.) revêtent une importance marginale.

Peu de données sont disponibles concernant la consommation de produits aquacoles biologiques au niveau national :

- Aux Pays-Bas, en 2023, les produits aquacoles biologiques ont représenté 1,9% de la consommation nationale de produits bio, cette dernière constituant 3,3% du total des aliments consommés³⁹.
- En France, le marché des produits aquacoles bio repose principalement sur les importations (saumon et crevettes, en particulier). Les ventes au détail de produits aquacoles biologiques ont atteint 143 millions d'euros en 2024 (contre 165 millions d'euros en 2023, soit -13,1%). Les produits issus de l'aquaculture n'ont représenté que 1% des ventes de produits bio (qui ont augmenté de 0,8% en 2024). La plupart des produits aquacoles biologiques sont vendus au détail (68%) et dans des magasins bio spécialisés (28%). Très peu sont vendus sur les autres circuits (comme les poissonneries)⁴⁰.

³⁵ Poids EPV estimé en fonction du poids de produit et suivant les facteurs de conversion utilisés dans les métadonnées de l'EUMOFA - <https://eumofa.eu/metadata>

³⁶ Approvisionnement apparent = production + importations ; consommation apparente = production + importations - exportations.

³⁷ Consommation apparente de produits d'élevage au niveau de l'UE : 3,04 millions de tonnes en 2022. Source : EUMOFA – Le marché européen du poisson, édition 2024.

³⁸ EUMOFA – Le marché européen du poisson, édition 2025 - https://eumofa.eu/documents/20124/210402/EFM2025_EN.pdf/7e142aae-ec07-ec29-dbf4-35c7fc723fa1?t=1764600211543

³⁹ The World of Organic Agriculture - Statistics and Emerging Trends 2025, FiBL - <https://orgprints.org/id/eprint/54617/1/1797-organic-world-2025.pdf>

⁴⁰ Évaluation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques en 2024, AND (International for Agence Bio) - https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/08/2025-07_Rapport_Eval_marche_bio_VF_complet_clean-1.pdf

7. ÉTUDE DE CAS : Le poulpe au Royaume-Uni

La soudaine abondance de poulpe dans les eaux britanniques en 2025 constitue une anomalie écologique surprenante. Celle-ci s'est manifestée par une hausse des débarquements, la prolifération de l'espèce *Octopus vulgaris* et une forte concentration saisonnière des captures. Il ressort des données sur la pêche et les échanges commerciaux, ainsi que d'indicateurs environnementaux, que des facteurs convergents sous-tendent ce phénomène, à savoir des conditions océanographiques favorables, un recrutement exceptionnel durant l'année et une biomasse de prédateurs historiquement basse. À l'inverse des tendances observées au niveau de l'UE ou à l'échelle mondiale, cette profusion soudaine de poulpe s'est limitée aux eaux britanniques. Ses nombreuses implications, aussi bien pour les pêcheurs que sur les marchés, se traduisent par l'adoption de mesures urgentes et une réorientation des échanges commerciaux à court terme vers l'UE, les surplus étant redirigés vers la chaîne d'approvisionnement continentale.



Source : [edmondlafoto, Pixabay](#)

7.1. Caractéristiques écologiques, modification de l'environnement et contexte de gestion

Plusieurs espèces de poulpe vivent dans l'Atlantique Nord-Est et les eaux britanniques, comme le poulpe commun (*Octopus vulgaris*), plutôt présent dans les régions chaudes du sud, et l'élédone commune (*Eledone cirrhosa*), largement répartie dans les eaux plus froides du plateau continental⁴¹. Ces espèces peuplent différents habitats benthiques, dont des substrats rocheux, sablonneux ou mixtes. Elles se distinguent par une courte durée de vie, un rythme de croissance rapide et un taux de reproduction élevé⁴². Historiquement, la présence de poulpe dans les eaux britanniques a toujours fait l'objet d'une forte variabilité temporelle, conforme à l'évolution en dents de scie d'une population sujette aux aléas environnementaux, propre aux céphalopodes⁴³. Et bien que sa présence n'ait jamais été particulièrement abondante dans les différentes régions britanniques, des données de pêche nationales⁴⁴ et des enquêtes scientifiques ont déjà fait état de hausses épisodiques des observations et des captures de poulpe⁴⁵.

Les populations de poulpe sont fortement influencées par les variables environnementales, dont la température, qui régule leur croissance, leur rythme de reproduction et leur répartition⁴². L'Atlantique Nord-Est et les eaux du plateau continental britannique ont fait l'objet d'un réchauffement considérable au cours des dernières années, particulièrement dans les zones côtières peu profondes⁴⁶. Cette situation peut encourager certaines espèces à se déployer vers des habitats situés plus au nord, notamment celles qui s'adaptent facilement à des eaux plus chaudes, comme le poulpe commun (*Octopus vulgaris*)⁴¹. Leur dynamique peut également être affectée par de vastes changements d'ordre écologique, notamment au niveau de la disponibilité des proies et de la structure des habitats, ainsi que par la réduction des populations de poissons prédateurs. De par leur temps de génération court et leur plasticité écologique, les céphalopodes sont réputés pour leur capacité à répondre rapidement aux anomalies environnementales⁴⁷.

Au Royaume-Uni, la pêche du poulpe s'est toujours effectuée à petite échelle et de manière opportuniste, dans le cadre de prises accessoires lors de pêches démersales mixtes.⁴⁴ Ce modèle contraste avec le savoir-faire de pays tels que l'Espagne et le Portugal, où la pêche de ce céphalopode jouit d'une tradition bien établie⁴⁸. Les différentes espèces sont généralement exclues des systèmes de quota spécifiques fixés par les cadres de gestion de l'UE et du Royaume-Uni. L'importance commerciale du poulpe ayant toujours été faible dans les eaux du nord, ce dernier est plutôt régi au gré des exigences en matière d'engins,

⁴¹ FAO (2016). *Cephalopods of the world: FAO species catalogue*. [Fao.org](#)

⁴² Boyle, P., Rodhouse, P. (2005). *Cephalopods: ecology and fisheries*. [Wiley.com](#)

⁴³ CIEM (2025). *Working group on cephalopod fisheries and life history*. [Ices.com](#)

⁴⁴ MMO (2025). *Provisional non-quota uptake by UK vessels in EU waters*. [Gov.uk](#)

⁴⁵ UK fisheries survey records ([ICES, CEFAS](#)).

⁴⁶ MCCIP (2025). *The impacts of climate change on sea temperature around the UK and Ireland*. [Mccip.org.uk](#)

⁴⁷ Rodhouse, P.G. (2010). *Effects of environmental variability and change on cephalopod populations*. [Academic.oup.com](#)

⁴⁸ CIEM (2015). *Cephalopod biology and fisheries in Europe: II. Species accounts*. [Oceanrep.geomar.de](#)

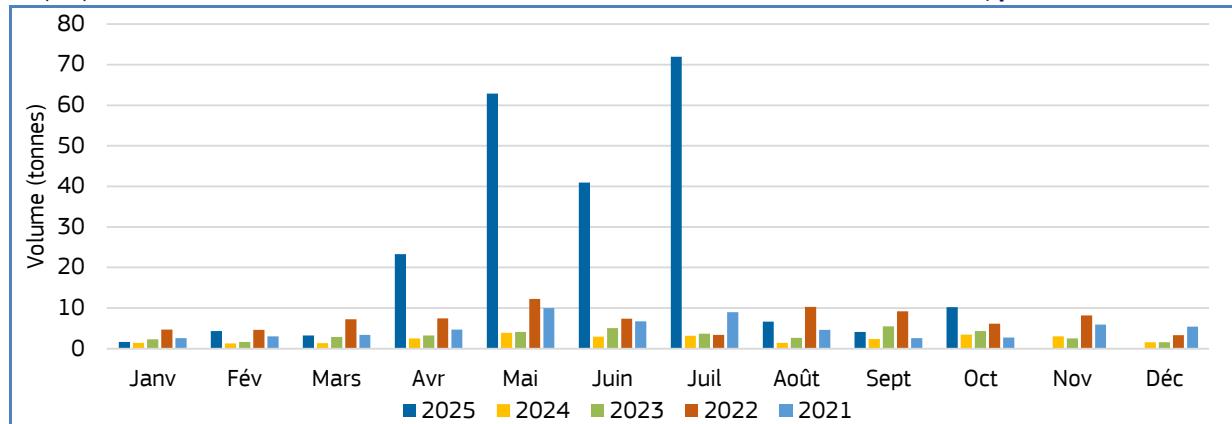
d'effort de pêche et de signalement⁴⁹. Toutefois, une demande accrue du marché et des signaux écologiques émergents ont entraîné un regain d'intérêt à son égard⁵⁰.

7.2. Tendances et motifs de la prolifération de poulpe en 2025

Débarquements au Royaume-Uni : les signes d'une hausse localisée d'ordre biologique

Les données britanniques en la matière ont indiqué une forte augmentation des débarquements de poulpe en 2025 (graphique 43). Ces derniers ont atteint 229 tonnes, contre un volume moyen annuel de 53 tonnes durant la période 2021-2024. La quantité débarquée en 2025 est de trois à huit fois plus élevée que celle recensée ces dernières années⁵¹. Même par rapport à cette courte série chronologique, les valeurs de 2025 constituent une anomalie statistique, de l'ordre de sept écarts types au-delà de la moyenne des quatre années précédentes - bien au-delà de la variabilité interannuelle normale.

Graphique 45. **VOLUMES DE DÉBARQUEMENT DE POULPE AU ROYAUME-UNI (en tonnes, poids vif)**



Source : Marine Management Organisation – provisional non-quota uptake by UK vessels in EU waters.

Les tendances saisonnières fournissent des informations intéressantes (graphique 43). En 2025, 88% des débarquements de poulpe ont eu lieu entre avril et juillet, la plupart des captures se déroulant à la fin du printemps et au début de l'été⁵¹. En dehors de cette période, les volumes sont revenus à des niveaux similaires à ceux des années précédentes. Cette courte plage saisonnière est liée à la forte poussée d'une cohorte spécifique, un phénomène bien connu chez les céphalopodes, dont la durée de vie est courte. Lorsqu'une année s'avère particulièrement prolifique, on observe alors une augmentation - temporaire mais prononcée - de l'abondance de spécimens⁵². Cet accroissement des débarquements porte sur une espèce en particulier (graphique 44), à savoir le poulpe commun (*O. vulgaris*). Entre 2021 et 2024, moins d'une tonne de cette espèce était débarquée par an, contre 165 tonnes en 2025⁵¹. Ces hausses portant sur une espèce en particulier sont bien documentées dans le cas des céphalopodes, qui se caractérisent souvent par un recrutement annuel très variable et peuvent se développer rapidement si les conditions sont favorables⁵³. Les débarquements d'élétones communes et musquées (*Eledone* spp.) ont diminué de 18% par rapport à la moyenne de 2021-2024, tandis que la catégorie générique « poulpe »⁵⁴ progressait de 37%. Cela est probablement dû à des incohérences au niveau de la déclaration des données, où les espèces « *Eledone* spp. » et « *O. vulgaris* » sont regroupées dans la catégorie générique.

⁴⁹ Pita, C., et al. (2021). *Fisheries for common octopus in Europe*. Sciedirect.com

⁵⁰ MMO (2025). *Feasibility of potential emergent octopus fishery*. Gov.uk

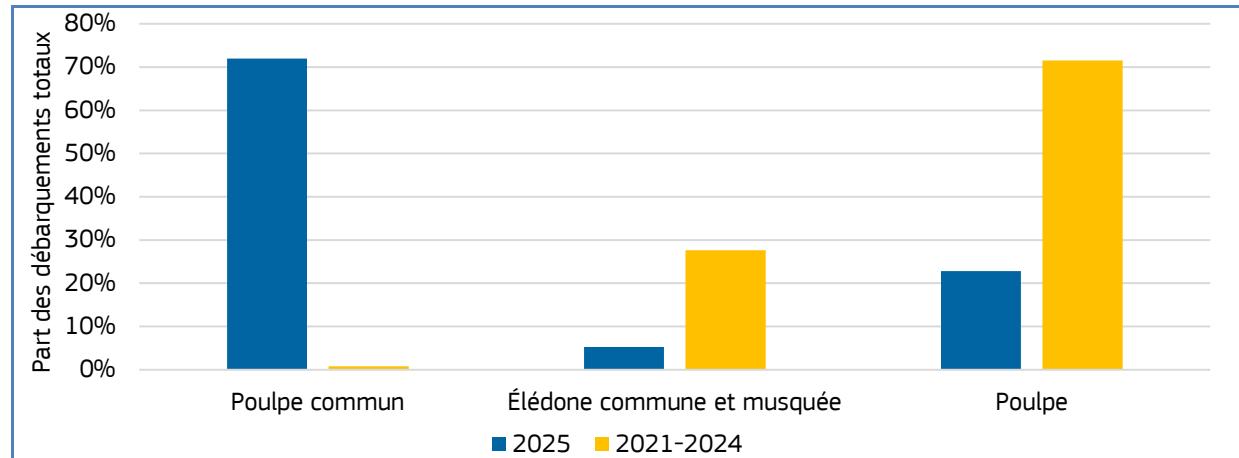
⁵¹ MMO (2025). *Provisional non-quota uptake by UK vessels in EU waters*. Gov.uk

⁵² Rodhouse, P.G. (2010). *Effects of environmental variability and change on cephalopod populations*. Academic.oup.com

⁵³ Boyle, P., Rodhouse, P. (2005). *Cephalopods: ecology and fisheries*. Wiley.com

⁵⁴ Non identifiée au niveau des espèces.

Graphique 46. **CHANGEMENT DE COMPOSITION DES ESPÈCES DE POULPE DÉBARQUÉES AU ROYAUME-UNI EN 2025 VS. MOYENNE DE 2021-2024**



Source : Marine Management Organisation – provisional non-quota uptake by UK vessels in EU waters.

Flux commerciaux : le marché reçoit le signal d'une prolifération de poulpe au Royaume-Uni

Historiquement limitées, les exportations britanniques de poulpe (tableau 46) ont connu une brusque augmentation en 2025. Entre 2016 et 2024, elles ont varié de 24 à 316 tonnes par an, oscillant lors de certaines années entre 100 et 300 tonnes. Leur valeur fluctuait de 195.000 à 950.000 euros⁵⁵. Les volumes ont chuté après le Brexit, tournant autour de 75 tonnes par an en moyenne entre 2021 et 2024. Le volume de 1.147 tonnes affiché en 2025 (janv.-sept.) représente donc une hausse exceptionnelle par rapport aux années précédentes. En parallèle, leur valeur a atteint 10,1 millions d'euros. À cet égard, les résultats de 2025 sont de loin les plus élevés des dix dernières années et battent même tous les records par rapport à la période 2021-2024.

Tableau 47. **EXPORTATIONS BRITANNIQUES DE POULPE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (en tonnes, poids de produit, et 1.000 euros)**

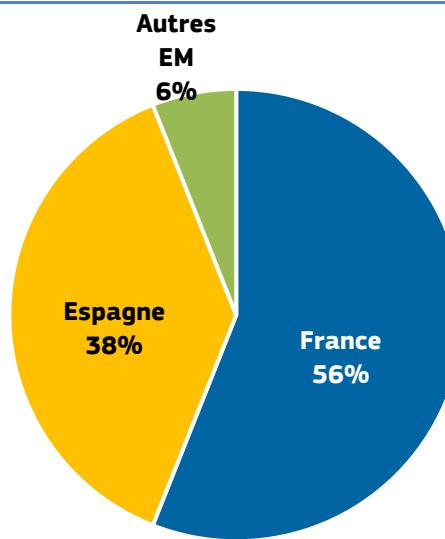
Partenaire commercial	2021		2022		2023		2024		2025*	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
UE-27	89	315	107	430	67	327	23	164	1.098	9.762
Maroc	0	0	0	0	0	0	47	355	47	355
Islande	0	0	0	5	1	12	1	16	1	16
Autres	3	12	4	47	1	18	0	6	0	0
Total	92	327	107	430	71	380	24	195	1.147	10.133

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor. *Jusqu'à septembre inclus.

L'UE-27 reste la principale destination des exportations britanniques de poulpe (96% du volume total), ce qui est conforme aux années précédentes, mais avec des volumes beaucoup plus importants. En 2025, la France en a importé 56% et l'Espagne 38%, le reste (6%) étant divisé entre plusieurs autres EM⁵⁴ (tableau 46). Quelques cargaisons ont également pris la destination du Maroc (47 tonnes) et de l'Islande (1 tonne), mais sans aucune mesure avec les quantités expédiées vers l'Union européenne. Ces courants commerciaux indiquent qu'en 2025, le surplus britannique a été envoyé vers les filières de consommation et de transformation traditionnelles du sud de l'Europe.

⁵⁵ Élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

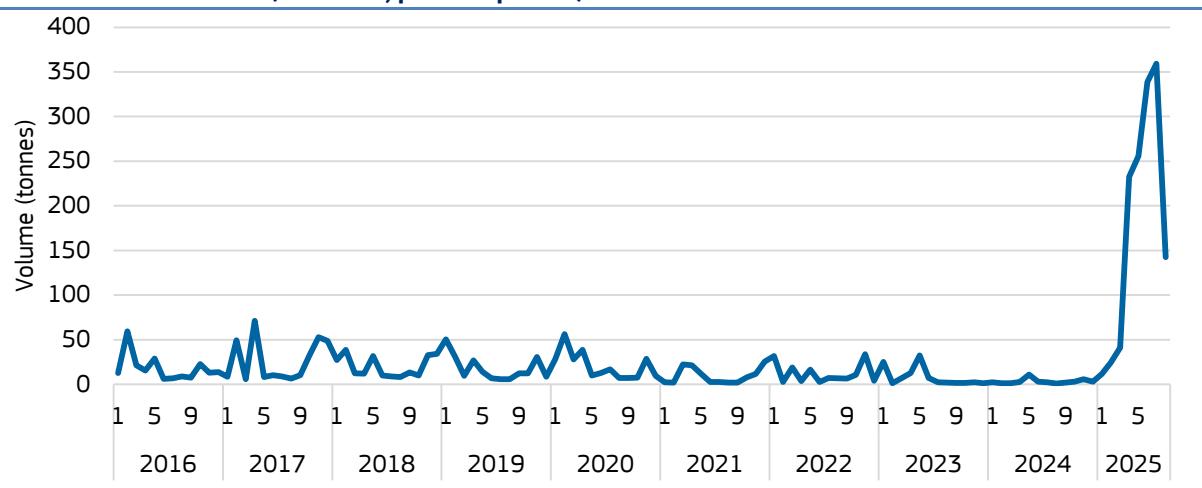
Graphique 47. RÉPARTITION ENTRE LES EM DU VOLUME DE POULPE EXPORTÉ PAR LE ROYAUME-UNI VERS L'UE-27 EN 2025 (janv.-sept.)



Source : Marine Management Organisation – provisional non-quota uptake by UK vessels in EU waters.

Les statistiques de l'UE pointent également une hausse des importations de poulpe en provenance du Royaume-Uni en 2025⁵⁶ (graphique 46). Les valeurs absolues sont même supérieures à celles figurant dans les données d'exportation britanniques⁵⁷. Ces deux ensembles de données vont dans le même sens : 2025 a été marquée par une nette augmentation des exportations britanniques de poulpe vers les marchés de l'Union européenne par rapport aux années précédentes.

Graphique 48. VOLUME DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE POULPE EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI (en tonnes, poids de produit)



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

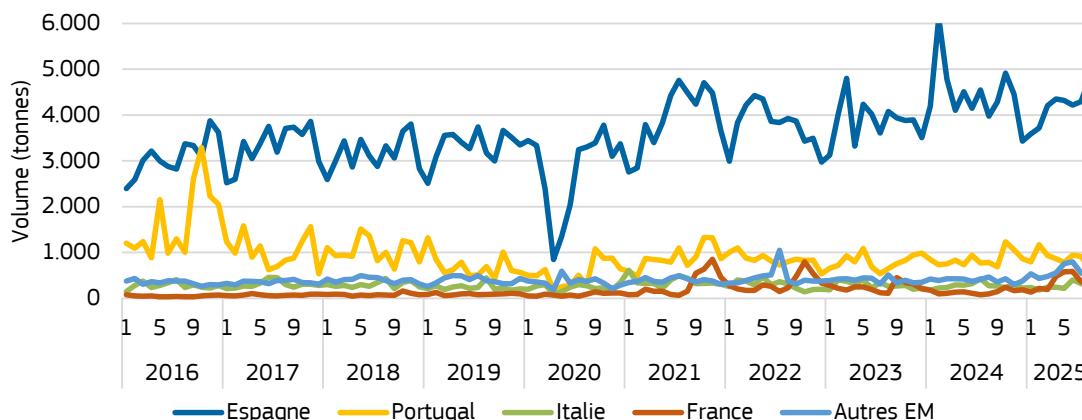
Plus généralement, les données relatives aux exportations⁵⁵ (graphique 47) et aux premières ventes⁵⁸ (graphique 48) de poulpe de l'UE n'indiquent aucun pic particulier susceptible de considérer 2025 comme étant une année exceptionnelle à l'échelle européenne. Les volumes restent élevés parmi les principaux pays producteurs, dont l'Espagne et le Portugal, avec quelques fluctuations d'une année à l'autre. 2025 s'inscrit donc dans une période continue d'échanges relativement importants, sans pour autant créer de bouleversement particulier au niveau de l'Union européenne.

⁵⁶ Élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

⁵⁷ Cet écart n'est pas inhabituel dans les statistiques commerciales. Il peut résulter de différences dans la couverture des produits, la classification, les seuils déclarés, la date des déclarations en douane ou les réexportations via des intermédiaires.

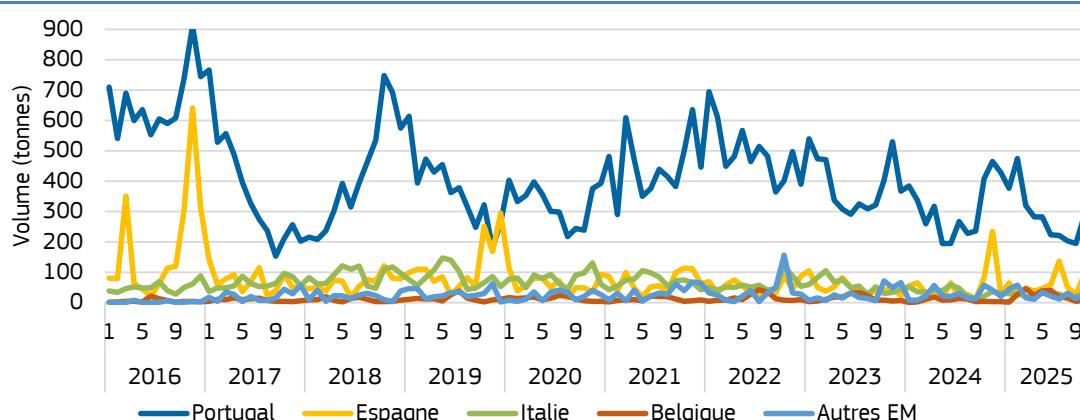
⁵⁸ EUMOFA, à partir de données d'administrations nationales (<https://eumofa.eu/sources-of-data>).

Graphique 49. **VOLUME DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES (INTRA ET EXTRA-UE) DE POULPE, PAR ÉTAT MEMBRE (en tonnes, poids de produit)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

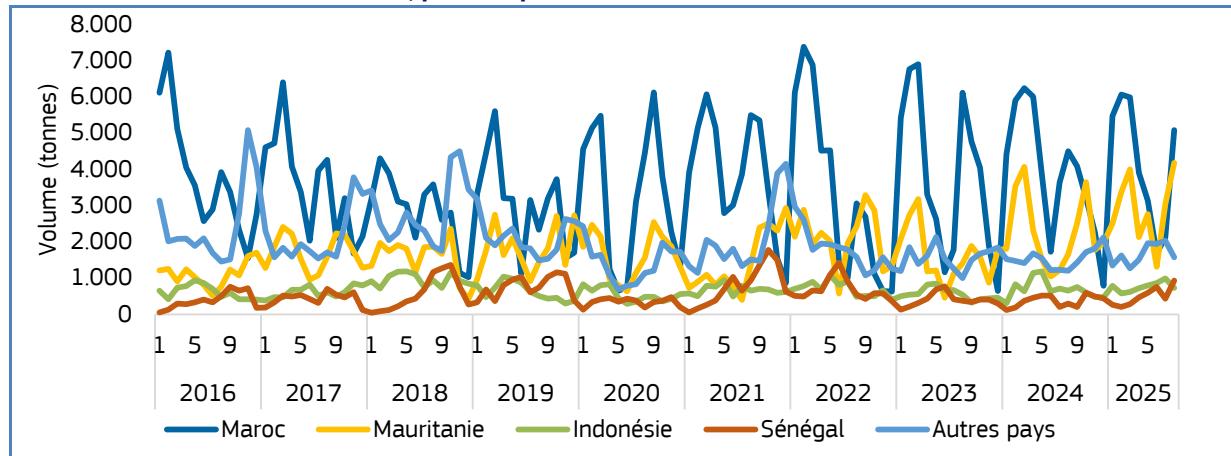
Graphique 50. **VOLUME DES PREMIÈRES VENTES COMMUNAUTAIRES DE POULPE, PAR ÉTAT MEMBRE (en tonnes, poids vif)**



Source : EUMOFA, à partir de données d'administrations nationales (<https://eumofa.eu/sources-of-data>).

Les données d'importation de l'UE⁵⁵ (graphique 49) permettent de placer les chiffres britanniques et communautaires dans un contexte d'approvisionnement plus large. Pendant la période 2016-2024, l'Union a importé de grandes quantités de poulpe du Maroc, de Mauritanie, d'Indonésie, du Sénégal et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin Indo-Pacifique. En 2025, ces mouvements sont restés élevés sans être uniformément extrêmes. Certains fournisseurs, dont le Maroc et la Mauritanie, continuent d'exporter de grands volumes, tandis que d'autres pays affichent des hausses et des baisses sensibles, mais la tendance en 2025 reste marquée par un approvisionnement abondant et continu des régions traditionnellement exportatrices, plutôt que par un changement brusque, insolite et anormal.

Graphique 51. **VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE POULPE, PAR PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (en tonnes, poids de produit)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

L'analyse des exportations de poulpe au niveau mondial renforce cette tendance. À l'échelle mondiale, les exportations de poulpe réalisées par les principaux pays exportateurs sont passées d'environ 130.000-150.000 tonnes en janvier-septembre 2016-2022 à près de 175.000 tonnes en 2023-2024, avant de retomber légèrement à environ 170.000 tonnes en 2025⁵⁵. Autrement dit, 2025 s'inscrit dans une évolution marquée par une hausse des échanges, sans être pour autant une année record au niveau mondial. Les principaux pays exportateurs que sont la Chine, le Maroc, l'Indonésie, l'Inde, la Thaïlande, les Philippines, le Sénégal, le Vietnam et le Pakistan ont continué d'enregistrer des exportations substantielles pendant la période 2023-2025, ponctuées de quelques ajustements régionaux et d'une certaine variabilité interannuelle, mais sans hausse soudaine et spectaculaire en 2025.

Dans l'ensemble, cela indique que la croissance brutale observée au Royaume-Uni en 2025 s'inscrit dans un contexte d'approvisionnement élevé, mais pas exceptionnel, et ne peut pas s'expliquer simplement par une montée en flèche de la production mondiale. Il s'agit plutôt d'un phénomène de portée régionale, inhérent aux caractéristiques écologiques et environnementales du Royaume-Uni.

Conditions environnementales et pression de prédation en tant que facteurs déterminants

L'analyse des indicateurs climat-océan du MCCIP (*Marine Climate Change Impacts Partnership*) mettent en exergue plusieurs modifications environnementales compatibles avec les conditions propices à l'explosion des populations de céphalopodes. Les températures de surface des eaux britanniques ont augmenté de façon considérable, avec des vagues de chaleur marine dépassant 3-5 °C en 2023-2025 et des anomalies recensées dans certaines parties de la mer Celtique, de la Manche occidentale et de la mer du Nord⁵⁹. La stratification saisonnière se forme plus tôt, subsiste plus longtemps et s'intensifie en été, notamment en mer Celtique, dans les parages Ouest de la Manche et dans certaines zones de la mer du Nord⁶⁰. Ces changements accélèrent le développement et améliorent le taux de survie d'espèces à croissance rapide - comme le poulpe - dans des couches élevées stables et chaudes. De légères réductions du taux d'oxygène sont également détectées en été dans les régions stratifiées⁶¹. Bien qu'elles n'impactent pas le poulpe directement, ces baisses peuvent avoir un effet excessivement négatif sur des poissons prédateurs souffrant davantage de la faible teneur en oxygène. D'autres indicateurs, comme la fréquence accrue de vagues de chaleur extrême dans certaines régions⁶² et l'évolution des modèles de circulation associés à l'affaiblissement⁶³ de l'AMOC⁶⁴, peuvent contribuer à créer des modifications épisodiques du transport ou de la rétention larvaire, influençant indirectement le succès du recrutement.

Un autre facteur écologique ayant pu contribuer à l'abondance de poulpe en 2025 est la diminution d'importants prédateurs démersaux dans les eaux britanniques. Selon des évaluations récentes du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et l'audit Oceana de 2025, la biomasse de nombreux stocks de poissons de fond, dont la morue de l'Atlantique, l'églefin, le merlan, la lingue et d'autres espèces de gadidés, a atteint un niveau historiquement bas. Des avis de zéro capture ou de

⁵⁹ MCCIP (2025). *The impacts of climate change on sea temperature around the UK and Ireland*. Mccip.org.uk

⁶⁰ MCCIP (2025). *Climate change impacts on stratification relevant to the UK and Ireland*. Mccip.org.uk

⁶¹ MCCIP (2025). *Climate change impacts on dissolved oxygen concentration in marine and coastal waters around the UK and Ireland*. Mccip.org.uk

⁶² MCCIP (2025). *Climate change impacts on storms and waves relevant to the UK and Ireland*. Mccip.org.uk

⁶³ MCCIP (2025). *Climate change impacts on ocean circulation relevant to the UK and Ireland*. Mccip.org.uk

⁶⁴ La circulation méridienne de retour Atlantique (AMOC) est un système majeur de courants océaniques qui transportent les eaux chaudes et salées de surface vers le nord de l'océan Atlantique. Une fois refroidies et densifiées, les eaux profondes retournent vers le sud.

baisse considérable des prises ont d'ailleurs été émis à l'égard de certains d'entre eux, en raison d'une grave surexploitation et d'un recrutement insuffisant^{65, 66}. Or ces espèces sont les principaux prédateurs de poulpes juvéniles et pré-adultes dans les écosystèmes du plateau continental britannique. La réduction généralisée des stocks en mer du Nord, en mer Celtique et dans les parages Ouest de la Manche se traduit donc par une forte diminution des prédateurs, dans le même temps où les conditions environnementales deviennent propices à la survie et au développement du poulpe. Cette tendance est renforcée à l'échelle de l'écosystème : les évaluations de l'OSPAR⁶⁷ indiquent que les communautés de poissons démersaux n'atteignent plus un bon état environnemental dans les eaux régionales britanniques, ce qui reflète un déclin structurel à plus long terme⁶⁸. Dans ce contexte, une espèce opportuniste à croissance rapide telle que le poulpe commun peut tirer profit de la faible densité de prédateurs - notamment après un fort recrutement -, entraînant une accélération rapide de sa population.

Il ressort de l'ensemble de ces données que l'abondance de poulpe observée dans les eaux britanniques en 2025 est vraisemblablement due à une série de facteurs écologiques convergents. Un recrutement élevé, favorisé par des conditions océanographiques anormalement chaudes et stables, a coïncidé avec une période où la biomasse de prédateurs était historiquement basse, ce qui a réduit les contraintes écologiques conditionnant la survie de cette espèce au début du cycle de vie. L'analyse des données commerciales et des premières ventes montre que la prolifération enregistrée en 2025 est un phénomène limité aux eaux britanniques, sans aucune concomitance à l'échelle de l'UE.

7.3. Implications pour le secteur britannique de la pêche

La prolifération de poulpe apparue en 2025 a eu des incidences importantes mais inégales sur l'industrie de la pêche du Royaume-Uni. Dans des ports tels que celui de Brixham, les pêcheurs et les opérateurs de marché ont recensé jusqu'à 36 tonnes de poulpe débarquées en une seule journée, contre quelques centaines de kilos l'année précédente. De même, les prix d'exportation (vers l'Espagne, en particulier) ont atteint environ 8,00-9,00 euros pour un kilo de produits de haute qualité⁶⁹. La presse internationale a déclaré que certains navires britanniques avaient « décroché le jackpot » grâce, notamment, à une vague de chaleur marine prolongée⁷⁰. Les pêcheurs des îles anglo-normandes ont connu des situations similaires. Ainsi, à Guernsey, où un surplus a été recensé en 2024 et 2025, la consommation locale a été vivement encouragée afin d'écouler les captures en hausse et de limiter les risques de prédation sur d'autres mollusques^{71, 72}. Considérés dans leur ensemble, ces témoignages prouvent que les relations commerciales existantes et la capacité de transformation ont pu absorber rapidement le surplus de poulpe, bien que cette situation n'ait bénéficié qu'à certains engins, ports et régions déterminés.

Cet événement a constitué à la fois un désagrément et une aubaine pour les pêcheurs côtiers de mollusques et crustacés. Plusieurs médias ont signalé l'entrée de poulpes dans des casiers à homards ou à crabes par des voies de fuite, dévorant ou endommageant les prises et allongeant considérablement le temps de traitement. Certains pêcheurs ont révélé que des casiers avaient été entièrement vidés de leur contenu.⁶⁹ Des cas similaires de prédation ont été recensés à Guernsey, où les pêcheurs locaux ont déclaré que des bassins d'ormeaux avaient été lourdement impactés⁷². Ces différents récits confirment les préoccupations des parties prenantes, telles que décrites dans l'étude de faisabilité et l'état d'avancement sur le poulpe, publiés par la MMO (*Marine Management Organisation*) : s'il est vrai que ce céphalopode peut constituer une précieuse source de revenus supplémentaires durant les années prospères, son comportement prédateur et sa volatilité risquent d'accentuer la pression économique sur des flottes de pêche déjà sous tension^{73, 74}. Dans le même temps, l'absence de quota pour le poulpe a permis jusqu'à présent une exploitation opportuniste, sans que ne soit mis en place aucun outil de gestion adapté à cette espèce, qui se distingue par sa brève durée de vie et sa haute variabilité^{73, 74}.

Cette prolifération soudaine a également agi comme un catalyseur afin de lancer de nouvelles recherches et d'attirer l'attention des décideurs sur l'impact causé à la pêche par les modifications de l'écosystème liées au climat. Les médias nationaux et régionaux ont établi le lien entre la profusion de poulpe, les vagues de chaleur marine et le réchauffement prolongé des eaux du plateau continental britannique. À leurs yeux, cet événement est le symptôme visible d'une redistribution plus large des espèces^{70, 75}. Pour y faire face, la *Marine Biological Association* et ses partenaires, avec le soutien des autorités locales et nationales, ont lancé une enquête publique et un programme coordonné de recherche afin de documenter la portée, le rythme

⁶⁵ Oceana UK (2025). *Deep decline: the state of UK fish stocks 2025*. [Oceana.org](https://oceana.org)

⁶⁶ CIEM (2025). *Cod and associated demersal stocks: advice and stock assessments 2025*. ices.com

⁶⁷ Signée par 15 gouvernements et l'UE, la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (Convention OSPAR) définit les modalités de la coopération internationale pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est. Elle tire son nom des conventions d'Oslo et de Paris.

⁶⁸ Commission OSPAR (2023-2025). *Greater North Sea & Celtic Seas: assessment of demersal fish communities and good environmental status* [Ospar.org](https://ospar.org)

⁶⁹ The Guardian (2025). *English fishers enjoy surprise octopus boom*. [Theguardian.com](https://theguardian.com)

⁷⁰ Bloomberg via gCaptain (2025). *Octopus invasion in English Channel shows risks from warming seas*. [gCaptain.com](https://gcaptain.com)

⁷¹ ITV News Channel (2024). *Islanders urged to eat more octopuses as surplus suddenly appear in waters* itv.com

⁷² Guernsey Press (2025). *Octopuses are decimating numbers of local ormers*. [Guernseypress.com](https://guernseypress.com)

⁷³ MMO (2025). *Feasibility of a potential emergent octopus fishery*. [Gov.uk](https://gov.uk)

⁷⁴ MMO (2025). *Octopus bloom 2025 – stakeholder updates*. [Gov.uk](https://gov.uk)

⁷⁵ The Times (2025). *Rising sea temperature is causing an octopus invasion in the UK*. [Thetimes.com](https://thetimes.com)

et les implications de la prolifération de poulpe dans les eaux du sud-ouest^{76, 77}. Dans leur politique de communication, le ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) et la MMO considèrent désormais qu'il s'agit d'une question d'ordre économique et d'un signal écologique, à l'égard desquels il convient de prendre des mesures de précaution et de gestion adaptative afin de répondre à de telles proliférations soudaines ne correspondant à aucune tendance nouvelle de pêche stable⁷⁴. Dans un contexte de réchauffement continu, de tels cas sont susceptibles de se reproduire et d'impacter le secteur de la pêche britannique. Certes, le poulpe peut offrir de juteuses opportunités pendant un certain temps, mais toute velléité d'exploitation plus durable rend nécessaire l'obligation de peser le pour (gains à court terme) et le contre (résilience des écosystèmes à long terme et équité à l'égard de l'ensemble de la flotte), en raison de la volatilité, des interactions écologiques et de la visibilité publique inhérentes à cette espèce.

7.4. Premières ventes de poulpe commun sur les marchés de l'UE

Au niveau de l'UE, le volume des premières ventes de poulpe commun s'est élevé à un peu plus de 11.000 tonnes en 2024-2025, soit une diminution par rapport au pic atteint en 2022. Cela indique que la forte hausse observée dans les eaux britanniques n'a pas coïncidé avec un approvisionnement communautaire accru et généralisé⁷⁸. Au contraire, le redressement de la valeur de ces premières ventes (environ 93,6 millions d'euros en 2025) indique un resserrement de la disponibilité et une augmentation des prix unitaires, en ligne avec les contraintes d'approvisionnement pesant sur les principales pêcheries méditerranéennes.

Graphique 52. **VOLUME DES PREMIÈRES VENTES ET PRIX MOYEN DU POULPE COMMUN DANS TOUS LES PAYS DÉCLARANTS (en tonnes, poids vif)**

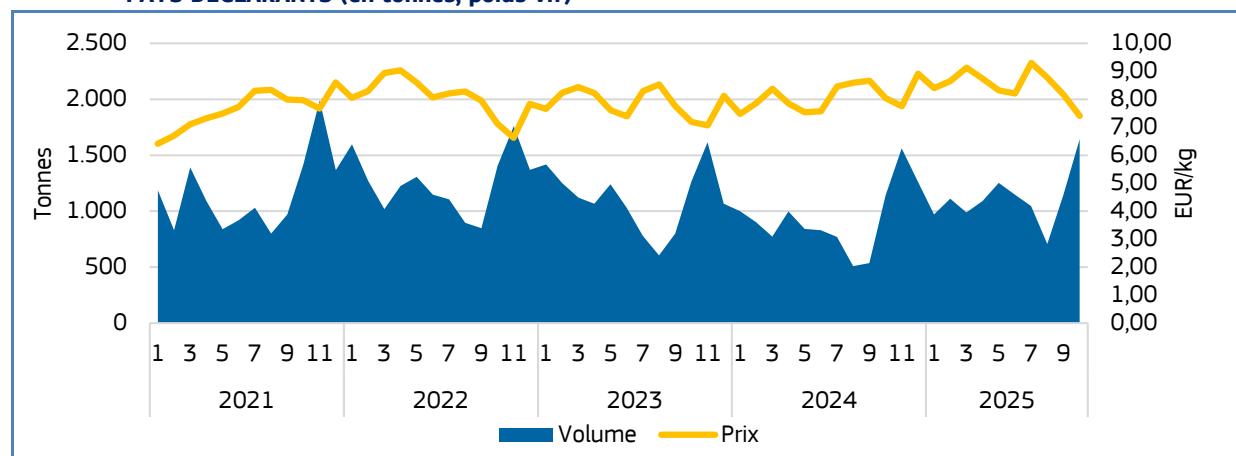


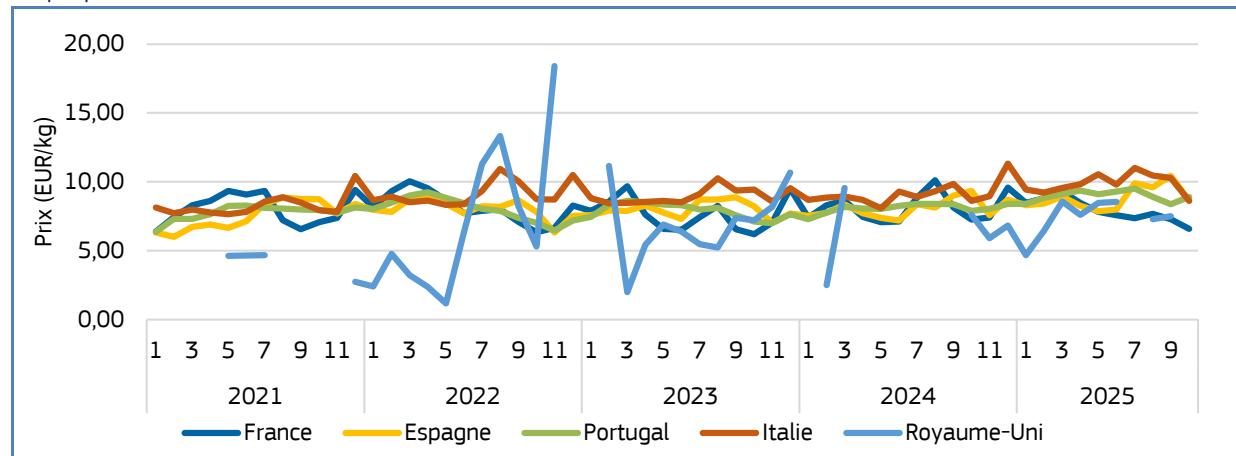
Tableau 48. **PREMIÈRES VENTES DE POULPE commun, par pays (en tonnes d'équivalent poids vif, 1.000 euros)**

	2021		2022		2023		2024		2025*	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
France	1.491	11.437	2.343	17.645	2.993	21.809	2.067	16.232	3.862	29.061
Espagne	5.885	44.068	5.809	46.132	4.611	36.113	4.433	35.328	3.466	30.259
Portugal	5.254	40.630	5.743	46.183	4.583	36.052	3.634	29.264	2.826	25.310
Italie	991	8.191	995	9.079	878	7.839	667	6.117	451	4.483
Royaume-Uni	0,04	0,2	0,2	2	1	7	1	5	182	1.468
Belgique	0,3	0,5	-	-	-	-	-	-	141	1.225
Grèce	159	976	-	-	104	609	245	1.637	109	886
Croatie	55	470	66	732	87	1.000	80	1.017	67	910
Chypre	2	11	2	13	2	15	1	10	1	11
Suède	-	-	0,01	0,1	-	-	0,004	0,1	1	4
Pays-Bas	1	2	0,3	1	-	-	-	-	-	-
Total	13.838	105.785	14.957	119.787	13.259	103.444	11.127	89.610	11.106	93.618

Source : EUMOFA, à partir de données d'administrations nationales (<https://eumofa.eu/sources-of-data>). *Jusqu'à octobre inclus.

La forte augmentation des premières ventes au Royaume-Uni en 2025 acquiert une importance toute particulière dans ce contexte. En effet, le volume est passé d'un niveau négligeable au cours des années précédentes à environ 182 tonnes, ce qui a entraîné des revenus de première vente de l'ordre de 1,47 million d'euros. Les données mensuelles indiquent que cette hausse est hautement saisonnière. Les produits britanniques y apparaissent soudainement et systématiquement pendant plusieurs mois consécutifs, parallèlement au rythme des débarquements en hausse. Il est important de tenir compte du fait que, durant cette période, les prix de première vente affichés au Royaume-Uni sont restés largement comparable à ceux observés sur les marchés établis de l'UE, ce qui semble suggérer que l'approvisionnement supplémentaire a été absorbé par un marché déjà tendu, sans entraîner de hausses de prix. En se fondant sur le marché, ces différents facteurs confirment qu'un signal écologique éphémère, apparu dans les eaux britanniques, s'est mué rapidement en une activité commerciale et a influencé le flux des échanges, sans modifier le bilan d'approvisionnement général de l'UE.

Graphique 53. **PRIX MENSUEL DE PREMIÈRE VENTE DU POULPE COMMUN DANS UNE SÉLECTION DE PAYS**



Source : EUMOFA, à partir de données d'administrations nationales (<https://eumofa.eu/sources-of-data>).

Rapport terminé en décembre 2025

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 juin 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 2 © EUROFISH, page 41 © edmondslafoto, Pixabay.

PDF ISSN 2363-409X KL-01-25-023-FR-N

ISBN : 978-92-68-24092-2 DOI : 10.2771/0674465

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Faits saillants mondiaux : EUR-Lex, Commission européenne, Euronews.

Contexte macroéconomique Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

Premières ventes : CIEM.

Études de cas : Eurostat, Traces, Fiskeristatistik, Agreste, Acquacoltura, Estadísticas, Fish from Greece, The World of Organic Agriculture, The Business of Seafood, Gouvernement écossais, Glenarm, AND International, FAO, Wiley, CIEM, Gov.uk, CEFAS, Oxford Academic, ScienceDirect, MCCIP, Oceana, Ospar, The Guardian, gCaptain, itvNEWS, Guernsey Press, The Times, MBA, Devon County Council.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ



Office des publications
de l'Union européenne